

ERIC

# SADAIN

03

FRENCH MAKERS



# LES TRIBUNES DE ERIC SADAIN

Par Mathilde Girard

F R E N C H  
M A K E R S



---

**BIOGRAPHIE**

**06**

**INTERVIEW**

«L'ANARCHO-LIBÉRALISME NUMÉRIQUE  
N'EST PLUS TOLÉRABLE»

**08**

**LES TRIBUNES**

J'ANNONCE LA CRÉATION D'UN COMITÉ  
CITOYENS SUR LE NUMÉRIQUE

**20**

L'AVÈNEMENT D'UNE  
«INDUSTRIE DE LA VIE»

**30**

COMMANDE DE PHILOSOPHIE MAGAZINE  
D'UNE PRÉFACE AU CAHIER  
GEORGE ORWELL

**40**

LE TECHNO-LIBÉRALISME  
À L'ASSAUT DE LA SANTÉ

**48**

LA «SILICOLONISATION DES ESPRITS»

**56**

---

---

GRANDEUR ET MISÈRE DE LA FRENCH  
TECH  
**64**

COMBATTONS POLITIQUEMENT  
LA NUMÉRISATION INTRUSIVE DE NOS VIES  
**72**

L'INEPSIE DES TABLETTES  
NUMÉRIQUES AU COLLÈGE  
**80**

GOOGLE GLASS: LA PRIVATISATION DE L'AT-  
TENTION  
**86**

LA FIN DES CYBER CAFÉS  
**94**

FACEBOOK, LA MACHNE À FLATTER  
**100**

POUR UN HABEAS  
CORPUS NUMÉRIQUE  
**108**

APRÈS PRISM, À L'EUROPE DE CRÉER UN  
WEB 3.0 RESPONSABLE  
**116**

---



«L'ÉLAN UTOPISTE FINIT TOUJOURS PAR SE BRISER»

ÉRIC SADAIN



## ÉRIC SADAIN

Éric Sadin est écrivain et philosophe, il alterne la rédaction de textes littéraires et théoriques.

Il a publié plusieurs ouvrages, notamment une trilogie explorant l'état contemporain de nos rapports aux technologies numériques : *Surveillance Globale – Enquête sur les nouvelles formes de contrôle* (Climats/Flammarion, 2009) ; *La Société de l'anticipation* (Inculte, 2011); *L'Humanité Augmentée – L'administration numérique du monde* (L'échappée, 2013) (Prix Hub Awards 2013 de l'«Essai le plus influent sur le digital»).

Il est intervenant régulier à Sciences Po Paris, et intervient dans de nombreuses universités et centres de recherches en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Il a été professeur à l'école supérieure d'art de Toulon, et visiting professor à L'ECAL de Lausanne et à l'université d'art IAMAS (Japon).

Fondateur et rédacteur en chef de la revue *éc/artS* (Pratiques artistiques & nouvelles technologies, 1999-2003).

Il a organisé trois colloques : *Globale Paranoïa – Formes et puissance de la surveillance contemporaine* (Paris, Palais de Tokyo, 2008) ; *Physique/virtuel* (Médiathèque d'Orléans, 2005) ; *Textualités & nouvelles technologies* (Saison de la France au Québec, Musée d'art contemporain de Montréal, 2001).

Lauréat de la Villa Kujoyama ; Prix Pompidou 2005, pour la conception d'une version multimédia de son livre *Tokyo* paru la même année chez P.O.L.

Il a publié en 2015, *La Vie algorithmique – Critique de la raison numérique*. (L'échappée).

Il a fait paraître un nouvel essai en octobre 2016 : *La Silicicolonisation du monde – L'irrésistible expansion du libéralisme numérique*, qui a rencontré un large écho critique et public.



# «L'ANARCHO-LIBÉRALISME NUMÉRIQUE N'EST PLUS TOLÉRABLE»

Par Jean-Christophe Féraud

20 octobre 2016

Ecrivain et philosophe critique, Eric Sadin analyse depuis dix ans l'impact du numérique sur nos sociétés. Après la *Vie algorithmique* en 2015, il publie la *Siliconisation du monde - l'irrésistible expansion du libéralisme numérique* (1). Une charge violente et argumentée contre les Google, Apple et autres Facebook, qui prennent subrepticement les commandes de nos vies pour en tirer profit comme aucune autre entreprise auparavant.

**Dans votre nouvel ouvrage, vous dénoncez «*l'esprit de la Silicon Valley*» comme une entreprise de «*colonisation*» du monde. Pouvez-vous vous expliquer ?**

---

La Silicon Valley incarne l'insolente réussite industrielle de notre temps. Elle a donné naissance à des géants qui dominent l'industrie du numérique - les Apple, Google, Facebook, Uber, Netflix... - et qui engrangent des chiffres d'affaires colossaux. Toutes les régions du globe cherchent désormais à dupliquer son cœur actuel de métier : l'économie de la donnée et des plateformes. Mais depuis peu, la Silicon Valley ne renvoie plus seulement à un territoire, elle a généré un «*esprit*» en passe de coloniser le monde, porté par de nombreux missionnaires : industriels, universités, think tanks... Mais aussi par une classe politique qui encourage l'édification de «*valleys*» sur les cinq continents, sous la forme d'«*écosystèmes numériques*» et d'«*incubateurs de start-up*». La «*silicolonisation*», c'est la conviction que ce modèle représente l'horizon indépassable de notre temps et qui, de surcroît, incarnerait une forme lumineuse du capitalisme. Un capitalisme d'un nouveau genre, paré de «*vertus égalitaires*» car offrant à tous, du «*start-upper visionnaire*» au «*collaborateur créatif*», en passant par «*l'autoentrepreneur*», la possibilité de s'y raccorder et de s'y épanouir. Mais dans les faits, c'est un modèle civilisationnel fondé sur la marchandisation intégrale de la vie et l'organisation automatisée de la société qui en train de s'instaurer à grande vitesse.

---

«LA SILICON VALLEY INCARNE  
L'INSOLENTÉ RÉUSSITE  
INDUSTRIELLE  
DE NOTRE TEMPS»

**Vous parlez d'un «*technolibéralisme*». En quoi est-il plus puissant que les formes de libéralisme qui l'ont précédé ?**

---

Nous entrons dans une nouvelle étape de la numérisation du monde, celle de la dissémination tous azimuts de capteurs. A terme, toutes les surfaces sont appelées à être connectées : corps, domiciles, véhicules, environnements urbains et professionnels... Cet «*enveloppement*» technologique va entraîner un témoignage intégral de nos comportements permettant au technolibéralisme de s'adosser à tous les instants de l'existence, de n'être exclu d'aucun domaine, et d'instaurer ce que je nomme une «*industrie de la vie*» cherchant à tirer profit du moindre de nos gestes.

---

## **Ce nouvel âge des machines, caractérisé par la mise en données de tous et de toutes choses, serait donc le stade ultime du capitalisme ?**

---

Le technolibéralisme entend opérer une pression continue sur la décision humaine par la suggestion continuellement renouvelée des «*meilleures*» actions à prendre. Cet «*accompagnement*» de nos vies par les algorithmes s'est institué lors de l'avènement des smartphones et des applications à partir de 2007. Et nous franchirons un nouveau seuil lorsque les assistants numériques tels Siri d'Apple ou Google Now, à l'efficacité encore balbutiante, en viendront à nous prodiguer des conseils pour tous nos faits et gestes du quotidien. Et plus encore. Ce sera notamment le cas avec la voiture autonome, qui ne se contentera pas de piloter le véhicule mais également notre emploi du temps, en nous proposant de faire une pause dans tel restaurant ou tel hôtel supposés adaptés à notre «*profil*». Mais en outre, cet accompagnement peut aussi prendre une forme coercitive pour servir comme jamais les objectifs de productivité et de compétitivité du projet technolibéral.

---

## **Comment cela se traduit concrètement dans le monde du travail ?**

---

Les chaînes de production dans les entreprises sont et seront de plus en plus infiltrées de capteurs qui autorisent une évaluation en temps réel des cadences permettant à des systèmes d'ordonner en retour les actes à accomplir. La figure du contremaître disparaît au profit du résultat d'équations qui dictent le cours des choses et auxquelles il est difficile, voire impossible, de s'opposer. La capacité d'initiative et de créativité des individus est niée, réduite à exécuter des ordres émanant de programmes qui ne font l'objet d'aucune publicité et qui, la plupart du temps, sont administrés par des prestataires extérieurs. En cela, il s'agit d'un déni de démocratie. Il est temps que les syndicats se saisissent de ces questions d'organisation impersonnelle et ultra-optimisée des conduites, qui bafouent le droit du travail autant que la dignité humaine.

---

**Quand le patron de Microsoft, Satya Nadella, dit que «le défi de l'homme est de reprendre le pouvoir sur les données», c'est un début de mea culpa ?**

---

Il s'agit là typiquement du langage schizophrénique tenu par les gourous de la Silicon Valley, qui collectent systématiquement des données sur tous nos faits et gestes, et qui en retour cherchent à rassurer les consciences. Le «*siliconisme*» sait très bien générer des discours positifs qui sont partout repris en boucle sans distance critique. Concernant la question des données personnelles, nous sommes au cœur d'un des grands malentendus de l'époque. La question cruciale ne regarde pas notre «*vie privée*», à laquelle certes nous tenons tous, mais qui représente si peu en regard de ce qui se trame et qui devrait autrement nous mobiliser. Car ce n'est pas une question de société, c'est une question de civilisation. Le technolibéralisme entend à terme tout automatiser et orienter nos vies afin de satisfaire de seuls intérêts privés. Et ce modèle se déploiera surtout si les données sont parfaitement protégées, instaurant une «*confiance dans l'économie numérique*» apte à assurer son expansion. Avant de nous prétendre victimes du traçage sécuritaire et commercial, nous devrions à la base individuellement et collectivement nous demander si nous voulons de tous ces objets, capteurs et systèmes appelés, non pas tant à violer notre vie privée qu'à progressivement nous dessaisir de notre pouvoir de décision.

---

**La prise de décision par les machines va s'accélérer avec l'intelligence artificielle. Le but c'est de «*disqualifier*» l'humain ?**

---

L'intelligence artificielle est désormais érigée comme une sorte de «*surmoi*» dotée de l'intuition de vérité et appelée à guider en toutes circonstances nos vies vers les plus grands confort et efficacité supposés. Beaucoup de choses ont été dites sur l'intelligence artificielle, notamment qu'elle allait à terme se «retourner» contre ses géniteurs. Il s'agit là d'une vision grotesque et fantasmatique. Ce n'est pas la race humaine qui est en danger, mais bien la figure humaine dotée de la faculté de jugement et de celle d'agir librement et en conscience. Car c'est bien notre pouvoir de décision qui va peu à peu être dessaisi au profit de systèmes supposés omniscients et plus aptes à décider du «parfait» cours des choses dans le meilleur des mondes.

---

**Vous assimilez l'esprit start-up à de la «sauvagerie entrepreneuriale» et l'irresponsabilité des cerveaux de la Silicon Valley à de la «criminalité en sweat-shirt». Carrément ?**

---

La start-up, c'est la nouvelle utopie économique et sociale de notre temps. N'importe qui, à partir d'une «*idée*», en s'entourant de codeurs et en levant des fonds, peut désormais se croire maître de sa vie, «*œuvrer au bien de l'humanité*», tout en rêvant de «*devenir milliardaire*». Or, à y regarder de près, le mythe s'effondre aussitôt. La plupart des start-up échouent rapidement. Et pour les employés, le régime de la précarité prévaut. Une pression terrible est exercée par le fait de l'obligation rapide de résultat. Et on offre des stock-options qui, sous couvert d'intéressement à de futurs profits hypothétiques, évitent de rémunérer convenablement les personnes. Le technolibéralisme a institué des méthodes managériales laissant croire que chacun peut librement s'y épanouir. En réalité, tout est aménagé afin de profiter au maximum de la force de travail de chacun. En outre, les conditions de fabrication du hardware dans les usines asiatiques sont déplorables. Quant aux travailleurs dits «indépendants» qui se lient aux plateformes, ils se trouvent soumis à leurs exigences et ne sont protégés par aucune convention collective. Enfin, les grands groupes savent opérer des montages complexes afin de se soustraire à l'impôt. Le technolibéralisme relève de la criminalité, non pas en col blanc, mais en hoodie [sweat-shirt à capuche, ndlr]. Et pourtant ce modèle est partout célébré. Mais comment un tel aveuglement est-il possible ?

---

## **Vous écrivez que le «technolibéralisme est désormais libre d’agir sans entrave». Alors, que faire ?**

---

Nous sommes tous citoyens mais également consommateurs, et nous pouvons, par des décisions simples mais d’une redoutable efficacité, mettre en échec ce modèle. Pour ma part, j’en appelle au refus de l’achat d’objets connectés et de protocoles dits «*intelligents*» chargés de nous assister en continu. Ces compteurs Linky par exemple, appelés à mémoriser nos gestes de consommation électrique au sein de nos habitats. Jamais autant qu’aujourd’hui le refus de l’acte d’achat n’aura revêtu une telle portée politique. Contre l’ambition démesurée du technolibéralisme à vouloir piloter le cours de nos vies, nous devons protéger la part inviolable de nous-mêmes, autant que notre autonomie de jugement et d’action.

Il est également temps de signifier aux responsables politiques que le soutien par des fonds publics à cet anarcho-libéralisme numérique n’est plus tolérable. En France, ce n’est pas à Axelle Lemaire, secrétaire d’Etat au Numérique et ardente propagandiste du siliconisme, de décider abusivement des choses à notre place en vue de satisfaire les tenants de l’économie de la donnée. Ni non plus au Conseil national du numérique : les deux tiers de ses membres sont des responsables d’entreprises internet et de la donnée, ce qui constitue exactement un «*conflit d’intérêt*». C’est pourquoi, nous devons, à toutes les échelles de la société - citoyens, syndicats, associations - défendre le bien commun et notre droit à déterminer librement du cours de nos destins. Si nous ne reprenons pas la main, c’est le technolibéralisme qui va diriger nos vies individuelles et collectives, et cela est inacceptable.

---

(1) *La Silicolonisation du monde l’irrésistible expansion du libéralisme numérique*, d’Eric Sadin, éd. l’Echappée, 256 pp., 17 €.

«NOUS SOMMES TOUS CITOYENS  
MAIS ÉGALEMENT CONSOMMA-  
TEURS, ET NOUS POUVONS [...]   
METTRE EN ÉCHEC CE MODÈLE.»



# J'ANNONCE LA CRÉATION D'UN COMITÉ CITOYENS SUR LE NUMÉRIQUE

Le Monde  
14 mars 2017

La cause serait donc entendue. La « *révolution numérique* » nous ferait accéder à des sources intarissables de savoirs, faciliterait les échanges, allègerait le cours de nos quotidiens, optimiserait l'administration de nombreux secteurs, tout en étant un vecteur décisif de la transition énergétique et d'avancées dans notre connaissance du vivant.

Autrement dit, elle serait porteuse d'une infinité de vertus dont nous ne saisissons que les prémices et que nous aurions raison de chercher à faire advenir.

---

Certes, ces brusques évolutions charrieraient leurs inévitables revers. Nos usages génèrent des masses de données analysées tant à des fins commerciales que sécuritaires. L'économie des plateformes redéfinit nombre de métiers contribuant à fragiliser des corporations existantes. Des systèmes « *auto-apprenants* » se substituent à des emplois à haute compétence cognitive. Enfin, les géants de la Silicon Valley ne se soucient nullement de contribuer à la richesse des nations, sachant opérer de savants montages afin de se soustraire à l'impôt.

Bien sûr, tout cela existe et mérite qu'on y prenne garde, mais ces scories font partie de la grande marche siliconnienne vers un « *monde meilleur* » et finiront bien par être corrigées grâce à de justes actions régulatrices.

Cette sempiternelle équation mettant en regard les avantages et les inconvénients s'avère improductive car elle revêt le tort d'aseptiser le débat et d'entériner in fine le cours des choses. On peut décider de procéder autrement et choisir d'identifier les phénomènes majoritairement structurants qui actuellement s'instaurent et qui modifient en profondeur et à grande vitesse la nature de nos sociétés.

Aujourd'hui, nous entrons dans l'ère de l'« *informatique cognitive* ». Celle qui voit la dissémination de capteurs sur toutes les surfaces du réel : le corps, l'habitat, les espaces urbains et professionnels.

Cet environnement entraîne une traçabilité, à terme intégrale, de nos gestes, traitée par des systèmes d'intelligence artificielle capables de rétroagir sous la forme d'offres, hyper-individualisées, de biens et de services.

---

«AUJOURD'HUI, NOUS ENTRONS  
DANS L'ÈRE DE L'INFORMATION  
«COGNITIVE». CELLE QUI VOIT LA  
DISSÉMINATION DE CAPTEUR SUR  
TOUTES LES SURFACES DU RÉEL.»

---

Une pression sur la décision humaine s'exerce, par des technologies dotées de la faculté d'orienter nos actes, et qui, au-delà de seules visées incitatives, peuvent prendre des formes coercitives, particulièrement dans le champ du travail.

Un des grands paradoxes de l'époque – alors que les incidences de « *l'innovation numérique* », cette nouvelle idole de notre temps, sur nos existences sont si prégnantes –, veut que le discours de l'inéluctable ne cesse de s'imposer, et ce sans contradiction majeure.

Une des prouesses, parmi bien d'autres, du technolibéralisme est d'avoir réussi à nous faire intérioriser que ce mouvement s'inscrit dans le « *cours naturel* » de l'Histoire, nous laissant pour unique option de profiter de ses infinies ressources.

Saisissons-nous qu'il s'agit-là d'une des questions politiques majeures de notre temps et qui ne fait pas l'objet de suffisamment de politique, entendue comme le droit légitime des peuples à arrêter, en pleine conscience et dans la délibération, des décisions qui engagent le cours de leurs destins ?

Nous vivons une crise de la démocratie. Elle ne peut être détachée du libéralisme numérique qui participe de son essoufflement.

D'abord par sa volonté de conquérir tous les secteurs de la vie, de les façonner suivant de seules logiques techniciennes et à d'uniques fins de profits.

Ensuite par un puissant travail de lobbying qu'il sait exercer auprès des responsables politiques qui font preuve d'une soumission coupable.

Enfin, par une confiscation annoncée de notre autonomie de jugement par l'intelligence artificielle, vouée à nous dire la vérité en toute chose autant qu'à régir un nombre croissant des affaires humaines.

---

---

Vu la portée de ces mutations qui se déploient à des vitesses qui contribuent à marginaliser le temps humain de la décision concertée, il y va d'un devoir de responsabilité, à toutes les échelles de la société, de nous mobiliser et de faire valoir notre droit à nous prononcer librement.

C'est pourquoi j'annonce la création d'un Comité Citoyen sur le Numérique. Une structure fédératrice réunissant des collectifs d'enseignants, de médecins, d'ingénieurs, des associations, des syndicats. Soit des individus et des groupements unis par une même conviction : celle qui estime qu'au-delà des discours enjoliveurs, c'est la réalité du terrain dont il convient dorénavant de témoigner et sur laquelle on doit agir.

Un de ses objets consiste à rendre compte d'expériences concrètes. Par exemple, la façon dont l'usage des tablettes numériques au collège a été imposé sans concertation préalable et s'avère contre-productif au quotidien. La façon dont des méthodes de management fondées sur la quantification du personnel en entreprise, via des systèmes dédiés, violent non seulement le droit du travail, mais offensent la dignité humaine. La façon dont les données de santé sont récupérées par l'industrie pharmaceutique heurtant les chartes déontologiques des professions médicales. Il s'agit-là de quelques cas de figures parmi tant d'autres.

Car, au temps des évangélistes siliconniens, ce sont de sérieuses contre-expertises qui doivent être produites afin de les faire remonter auprès de la puissance publique, des citoyens et de tous les acteurs concernés.

---

---

Le Comité ne s’aligne sur aucun parti politique et se conçoit comme un indispensable contre-pouvoir. Sa vocation consiste à incarner une force de témoignage, de refus – lorsqu’il est jugé impératif de le manifester –, autant que de proposition positive.

Il pourra nous être rétorqué : il existe déjà le Conseil National du Numérique. Cependant, les deux tiers de ses membres sont composés de personnes impliquées dans l’économie de l’Internet et de la donnée. Alors qu’il représente un organe consultatif appelé à orienter certaines décisions de l’État et à préconiser des lois de la République. Ce qui peut conduire à des situations de conflit d’intérêt.

On nous dira aussi qu’il existe la CNIL. Sa mission principale consistant à veiller à la confidentialité des données personnelles. S’il agit-là d’une question décisive, elle ne constitue pas la question majeure. Certes, nous nous soucions tous du respect de notre vie privée, mais l’enjeu crucial ne regarde pas la préservation légitime de notre intimité, mais bien plus largement la sauvegarde des principes civilisationnels qui nous fondent.

Au fond, ce Comité entend renouer avec la riche tradition démocratique française. Celle qui remonte au siècle des Lumières et qui croit en des valeurs qui, au nom d’aucune fin, ne doivent être bafouées. Prioritairement, l’intégrité, la liberté et la dignité humaines.

---

---

Et si la France, sur des enjeux si déterminants, montrait l'exemple ? Si, plutôt que de dupliquer béatement le modèle de la Silicon Valley, et se soumettre à un « silicolonisation », notre pays entendait défendre un contre-modèle. Non pas un contre-modèle numérique comme il est dit souvent, mais un contre-modèle de société fondé sur la juste aspiration des êtres à agir en pleine conscience et sur la célébration de la pluralité possible des styles d'existence.

Soit une conception de la vie située à l'opposé d'une dimension strictement utilitariste à l'œuvre dans l'élaboration ininterrompue d'applications et de systèmes réglés d'après de mêmes logiques restrictives et destinées à optimiser chaque instant du quotidien.

Parfois, face à l'urgence, l'écrivain, le philosophe, doivent s'investir dans une autre forme d'action que celle déployée dans le seul cadre du livre, afin de donner une portée plus immédiate et concrète à leurs convictions. C'est exactement cet appel qui m'inspire.

Un mouvement est dorénavant engagé ; de nombreuses forces devraient progressivement s'y agréger. D'ores et déjà, nous comptons faire entendre, sur ces questions qui font l'objet d'un quasi-consensus politique, une multitude de voix avisées et divergentes aux candidats de l'élection présidentielle.

---

---

À la volonté indéfiniment ressassée, tant par les super-héros californiens que par les start-uppers en herbe, de « faire du monde un endroit meilleur », il est temps d'opposer, en acte, une autre volonté : celle de décider en commun des critères et des multiples modalités possibles qui présideraient à un « monde meilleur ».

Cette volonté ne dépend que de nous. L'irresponsabilité consisterait à nous en détourner. On peut sobrement, mais avec une ferme conviction, appeler cela, en ces temps si troubles, une salubre et impérieuse politique de nous-mêmes.

---

«ET SI LA FRANCE, [...] MONTRAIT  
L'EXEMPLE ? SI, PLUTÔT QUE DE  
DUPLIQUER BÉATEMENT LE  
MODÈLE DE LA SILICON VALLEY  
[...] NOTRE PAYS ENTENDAIT  
DÉFENDRE UN CONTRE-MODÈLE»



## L'AVÈNEMENT D'UNE «INDUSTRIE DE LA VIE»

Le Monde

23 septembre 2016

Le groupe d'assurance Generali a récemment annoncé la mise en place d'un nouveau programme, nommé « *Vitality* », destiné aux salariés d'entreprises. Le dispositif propose, en échange d'un « *bilan de santé* » effectué en ligne et du port de bracelets connectés informant de certains flux physiologiques, d'offrir, en cas de comportements jugés vertueux, des bons de réduction via des sociétés partenaires.

---

Jusque-là, la pratique assurantielle établissait les tarifs en fonction de deux paramètres : l'analyse statistique et le calcul de probabilités. Procédés qui permettent de définir différentes catégories de cas à partir desquels se déterminent le montant des contrats.

Ce qui ici est inédit, c'est le subit élargissement de la connaissance détenue par la compagnie à l'égard de ses assurés, pouvant évaluer plus précisément les risques d'après un suivi individualisé et continu de nombres de leurs actions et d'optimiser en conséquence les marges.

Si le programme, en France, en raison du cadre législatif, se contente de ne distribuer que des coupons d'achat, déjà aux Etats-Unis ou en Allemagne, certaines compagnies d'assurance proposent des formules dont le coût est modulé en fonction du comportement de chaque client.

À l'instar de l'offre « *Pay how you drive* », qui, grâce à des capteurs embarqués dans les véhicules quantifient en temps réel la qualité de la conduite.

Ces procédés sont rendus possibles par le franchissement d'une nouvelle étape dans l'histoire de la numérisation progressive du monde, celle qui, aujourd'hui, voit l'avènement de l'ère des objets connectés.

Dispositifs qui récoltent des informations de toutes natures relatives à des registres sans cesse plus variés de nos actes (qualité du sommeil, activités domestiques, pratiques sportives, « mesures des performances » dans le travail...), appelés à entraîner un témoignage, à terme intégral, de nos vies.

Une soudaine et massive pénétration de nos comportements, prioritairement opérée par des entreprises privées, s'institue actuellement.

---

«L'HISTOIRE DE LA NUMÉRISATION  
PROGRESSIVE DU MONDE [...] VOIT  
L'AVÈNEMENT DE L'ÈRE DES  
OBJETS CONNECTÉS [...] APPELÉS  
A ENTRAÎNER UN TÉMOIGNAGE DE  
NOS VIES »

---

Jusqu'à là, la pratique assurantielle établissait les tarifs en fonction de la généralisation concomitante, à partir du milieu des années 1990, de l'Internet, des téléphones portables et de l'usage des cartes de crédit, entraîna une connaissance approfondie de la conduite des personnes que surent exploiter les agences marketing. Elle portait sur nombre de leurs intérêts, de leurs achats et de leurs affinités, mais elle restait somme toute parcellaire.

Désormais, quantité de phénomènes du réel sont saisis et aussitôt mesurés, ouvrant un horizon infini de fonctionnalités. L'exploitation des données générées par des capteurs intégrés à nos surfaces corporelles, domestiques ou professionnelles, et traitées par des systèmes d'intelligence artificielle, constitue l'horizon industriel majeur de la troisième décennie du XXI<sup>e</sup> siècle.

Une « *industrie de la vie* » émerge qui cherche à tirer profit du suivi de chacun de nos actes, s'engageant dans un horizon économique virtuellement inépuisable. C'est le constat des limites structurelles de la croissance que balaie avec insolence ce modèle et qui participe de l'enthousiasme planétaire à son égard.

---

---

Les technologies numériques qui ne cessent de générer des traces de tous ordres répondent de façon idoine à la logique du libéralisme qui aspire indéfiniment à la conquête de nouveaux marchés réalisant dorénavant son ambition ultime : celle de n'être entravé par aucune limite et de n'être exclu d'aucun domaine.

L'économie de la donnée aspire à faire de tout geste, souffle, relation, une occasion de profit, entendant ne concéder aucun espace vacant, cherchant à s'adosser à chaque instant de la vie, à se confondre avec la vie tout entière. L'économie de la donnée, c'est l'économie intégrale de la vie intégrale.

Par exemple, la vocation d'une voiture sans pilote ne consiste pas seulement à assurer elle-même la prise en charge automatisée d'un trajet, mais également à analyser les comportements des passagers.

Grâce à un affinement permanent de leur profilage via des logiciels dédiés, il leur sera proposé de visionner telle vidéo payante supposée adaptée à leur humeur, ou en fonction de l'état de fatigue « constaté », de les mener à telle pharmacie la plus proche et qui se sera préalablement inscrite à de discrètes enchères.

Un accompagnement algorithmique de la vie s'instaure qui, sous couvert de faciliter l'existence, opère une pression continue sur la décision humaine, mais de façon insensible, allant jusqu'à prendre des contours prévenants et bienveillants.

---

---

L'axe stratégique majeur emprunté par les grandes sociétés de la Silicon Valley consiste à développer divers secteurs d'activité tous susceptibles de collecter le plus grand volume de données relativement à des séquences toujours plus variées de nos quotidiens.

C'est dans cette perspective qu'en août 2015 Google s'est mué en Alphabet, entérinant la constitution d'un groupe aux ambitions totalisantes, œuvrant dans la requête de mots-clés sur Internet, la vidéo en ligne, la cartographie, la voiture autonome, la robotique, la santé...

À la différence des conglomérats historiques, tels Mitsubishi ou General Electric, constitués de nombreux métiers sans rapports directs entre eux, les géants de l'économie de la donnée fondent leur modèle sur la captation de tous les flux de l'existence.

C'est cela le pivot principal de l'innovation numérique de partout célébrée et qui bénéficie du soutien massif de la puissance publique dans un aveuglement coupable à l'égard des incidences civilisationnelles, soit la marchandisation intégrale de la vie et l'organisation automatisée de la société.

---

---

Nous vivons le temps des technologies de l'exponentiel qui en viennent, sans le consentement des citoyens et de la société, à bouleverser de part en part nos cadres institués.

Puisque certains de nos principes fondamentaux sont en train d'être défaits, alors nous devons, à l'instar de l'homme révolté d'Albert Camus, dire « non » : « Quel est le contenu de ce "non" ? Il signifie, par exemple, "jusque-là oui, au-delà, non", "vous allez trop loin", et encore, "il y a une limite que vous ne dépasserez pas". »

Aujourd'hui, nous nous devons de reprendre ces paroles dans la mesure où est actuellement franchie une limite qui nous fait offense, celle qui voit l'intégrité et la dignité humaines niées par l'ambition insatiable du technolibéralisme.

Nous devons affirmer haut et fort que « cette limite-là » ne doit pas être dépassée. Elle ne doit pas l'être parce que son franchissement bafoue les valeurs qui constituent le socle de notre vie en commun. Soit le respect d'une part inviolable de nous-mêmes, de notre autonomie de jugement et de notre pouvoir d'action.

---

---

Nous vivons un moment critique. Car c'est maintenant et durant la troisième décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, que se jouera, soit le développement irrémédiable d'une industrie de la vie entendant nous soumettre intégralement à ses logiques, soit la sauvegarde des valeurs humanistes qui nous constituent.

Du degré de notre mobilisation à opposer des forces contraires à un mouvement prétendument inexorable et de notre capacité à maintenir notre droit à décider librement du cours de nos destins, dépendra rien de moins que la nature présente et future de notre civilisation.

---

«NOUS DEVONS AFFIRMER HAUT  
ET FORT QUE «CETTE LIMITE-LÀ»  
NE DOIT PAS ÊTRE DÉPASSÉE [...]   
PARCE QUE SON FRANCHISSEMENT  
BAFOUE LES VALEURS QUI CONSTI-  
TUENT LE SOCLE DE NOTRE VIE  
COMMUNE»



**COMMANDE DE PHILOSOPHIE MAGAZINE  
D'UNE PRÉFACE AU CAHIER  
GEORGE ORWELL**

inclus dans le numéro d'avril 2016.

George Orwell fait partie de ces consciences qui, en toute indépendance, ont cherché à identifier les ressorts des pouvoirs totalitaires. Il a su saisir que leur assise ne pouvait dépendre de la valeur de leur système organisationnel, mais requérait une connaissance détaillée de la vie des personnes afin de s'assurer qu'elles agissent conformément à la norme prescrite. Cette lucidité s'est formalisée dans l'un de ses maîtres ouvrages, 1984, qui érige la surveillance comme la condition impérative à la pérennité de toute autocratie.

---

Le livre résulte d'un double choix stratégique. D'abord, celui de ne s'être pas engagé dans une recherche ardue portant sur des procédés qui, par définition, échappent à la visibilité, ayant misé sur son intuition et privilégié la fiction plutôt que la théorie. Ensuite, celui d'avoir réglé le niveau de l'étau coercitif à son seuil maximal, ne tolérant aucune échappatoire.

Ce cadrage lui a permis d'exercer pleinement sa liberté d'auteur d'où ont découlé deux coups de génie. Le premier est d'avoir imaginé une technologie de pouvoir par excellence : le télécran. Dispositif autorisant le suivi ubiquitaire des corps dans les espaces publics ou privés, et qui induit son intériorisation par les individus même lorsqu'ils se situent « hors cadre » – à l'instar du panoptique, l'architecture carcérale conçue par Jeremy Bentham [1748-1832], qui offre une vision de l'ensemble des cellules, de surcroît perçue par les prisonniers comme étant virtuellement permanente.

Le second coup de génie consiste à ne s'être pas cantonné au seul suivi des corps, sachant que les pouvoirs se méfient des esprits secrètement rebelles, et qu'il convient tout autant de gagner leur psyché. Axiome qui l'amène à concevoir le novlangue, soit un registre lexical qui fixe un cadre d'intelligibilité idéologiquement orienté, devenant un puissant mode d'endoctrinement destiné à dresser des cerveaux dociles.

L'objectif consistant moins à forcer l'assentiment que d'imposer l'évidence d'une vérité unique que la « Police de la Pensée » se charge de faire respecter, punissant ou éliminant tout déviant et usant de la délation comme d'un instrument majeur de répression.

---

«L'IDÉE DE DOMINATION DU NATIONAL-SOCIALISME ET DU BOLCHEVISME NE POUVAIT ÊTRE RÉALISÉE QUE PAR LA DOMINATION PERMANENTE DE CHAQUE INDIVIDU DANS CHAQUE SPHÈRE DE VIE»

---

Certains chercheront au risque de leur vie à enfreindre cet ordonnancement despotique, tel l'antihéros Winston Smith qui sera broyé par l'implacable machine. Ce qui ici caractérise le totalitarisme, c'est qu'il déploie son emprise sur chaque impulsion de la vie physique et psychique des corps – ce que Hannah Arendt analyse dans *Les Origines du totalitarisme* : « *L'idée de domination du national-socialisme et du bolchevisme ne pouvait être réalisée que par la domination permanente de chaque individu dans chaque sphère de vie.* »

Cependant, le livre d'Orwell, publié en 1949, ne doit pas être tenu comme une seule dénonciation cinglante de l'absolutisme, mais autant comme une inquiétude en creux à l'égard de tout pouvoir. La guerre froide s'amorçait alors, qui allait encourager l'espionnage, l'infiltration dans la vie privée des citoyens suspects, ainsi qu'une méfiance à l'égard de toute opposition intérieure, que le maccarthysme à l'Ouest et la Stasi à l'Est allaient incarner à l'excès. C'est tout un régime de paranoïa comme mode de gouvernance qui allait s'instituer, devenant une norme de préservation politique.

Durant la même période émergeait une nouvelle industrie – l'informatique –, qui élaborait des calculateurs capables de traiter à haute vitesse de larges volumes d'informations. Un mouvement de numérisation progressive des sociétés s'amorçait qui instaurait de nouvelles pratiques, mais suscitait parallèlement la crainte d'un fichage à grande échelle. Bientôt, les ordinateurs personnels permettraient aux individus de manier aisément du texte, de dessiner ou de se divertir sur des jeux vidéo sommaires. En 1984, à l'occasion du lancement du Macintosh par Apple, c'est cette autonomie d'action, à l'opposé du régime à l'œuvre dans le livre d'Orwell, que le clip publicitaire célébrait, entendant invalider toute crainte et annoncer l'avènement de formes d'émancipation individuelle.

---

---

Internet ouvrit par la suite l'accès à des corpus écrits, sonores ou iconiques, virtuellement infinis. Les écrans devinrent des « fenêtres ouvertes sur le monde » soulevant un enthousiasme généralisé. Néanmoins, les données à caractère personnel étaient collectées de façon insensible via les navigations, inaugurant une modalité inédite d'intelligibilité des comportements exploitée à des fins commerciales. En septembre 2001, les attentats qui frappèrent la première puissance militaire de la planète entraînèrent une pression sécuritaire accrue. Les flux de communication furent interceptés à l'échelle globale et traités par des algorithmes chargés de détecter tout profil menaçant. En juin 2013, Edward Snowden révélait la démesure de l'espionnage numérique mené par la NSA, se nourrissant des traces récoltées par les entreprises privées.

La figure omnipotente incarnée par Big Brother dans 1984 ne correspond plus à la structure spécifique de la surveillance contemporaine. Dorénavant, le régime du coercitif s'est retiré, laissant place à la stimulation du désir entretenue par une multitude d'applications attrayantes qui analysent nos actes. De leur côté, les individus managent avec entrain leur visibilité, enivrés par les plateformes de l'expressivité de soi. En outre, l'expansion en cours d'objets connectés s'agrégeant à nos corps et à nos surfaces domestiques et professionnelles est appelée à dresser une cartographie détaillée de nos gestes, annonçant l'avènement d'un « data-panoptisme ».

---

---

Le suivi continu des conduites vise un double objectif : suggérer en temps réel et en toute occasion des biens et services appropriés à chaque individu, et déléguer à l'intelligence artificielle le pouvoir d'ordonner le cadre de l'action humaine. La marchandisation intégrale de la vie et l'organisation algorithmique des sociétés forment les nouvelles modalités d'une gouvernamentalité majoritairement technolibérale.

1984 ne peut être perçu comme un seul geste littéraire faisant écho à son environnement historique, mais autant comme un legs transmis par l'« écrivain politique » George Orwell, nous mettant en garde contre tout abus de pouvoir. L'ambition totalisante portée par le monde numérique-industriel devrait nous engager à maintenir cette même vigilance et à faire valoir notre common decency [« décence ordinaire »]. Soit la loi morale gravée au fond de nos cœurs, seule à même de défendre – contre les vellétés illégitimes de toute-puissance – notre droit inaliénable à décider librement du cours de nos existences individuelles et collectives.

---

«LES DONNÉES À CARACTERE PERSONNEL ÉTAIENT COLLECTÉES DE FAÇON INSENSIBLE VIA LES NAVIGATIONS, INAUGURANT UNE MODALITÉ INÉDITE D'INTELLIGIBILITÉ DES COMPORTEMENTS EXPLOITÉE À DES FINS COMMERCIALES»



## **LE TECHNO-LIBÉRALISME À L'ASSAUT DE LA SANTÉ**

Libération, commande à l'occasion du Forum Libé de Grenoble, Mon corps connecté. Comment la technologie révolutionne la santé, 28 novembre 2015.

La médecine contemporaine vit un moment d'euphorie, grisée par la perspective d'une gestion optimisée à terme de toutes les pathologies et du passage progressif du curatif vers le préventif. Vu l'inflation de discours panégyriques propagés par le monde numérique-industriel et les laboratoires pharmaceutiques, il est impératif d'opposer un contre-discours critique.

---

La médecine dite « des données » engage actuellement cinq mutations majeures. C'est d'abord un suivi continu de la condition physiologique qui s'opère, via l'extension de capteurs posés à même la peau d'un nombre sans cesse croissant d'individus. C'est une hyperindividualisation des traitements qui s'institue, grâce à la constitution de dossiers médicaux numériques personnels, à une connaissance approfondie des pathologies et au séquençage du génome rapporté à la singularité de chaque patient.

C'est une médecine génétique prédictive qui émerge, qui par des procédés complexes de traitement informationnel statistique, délaisse progressivement l'exercice curatif, pour privilégier l'adoption de conduites hygiéniques ou de stratégies thérapeutiques destinées à prévenir en amont l'éclosion d'affections annoncées. C'est une contextualisation à l'échelle globale qui s'établit, par le fait d'une mise en réseau mutualisée des informations qui autorise une appréhension étendue et détaillée des phénomènes.

C'est enfin un diagnostic automatisé qui peu à peu se constitue, via des systèmes alimentés par un savoir multi-sources continuellement documenté et évolutif, à l'instar du protocole Watson développé par IBM. Programme également capable de rédiger des ordonnances, et dont il est légitime de se demander de quel niveau d'intégrité il est doté, pouvant faire l'objet de discrètes enchères auprès de compagnies privées en vue de prescrire telle marque plutôt que telle marque.

---

«UNE HYPERINDIVIDUALISATION  
DES TRAITEMENTS S'INSTITUE.»

---

Les oscillations du corps sont interceptées de façon privilégiée via les smartphones et autres montres ou bracelets connectés équipés de capteurs, qui mesurent la température, la tension, le taux de diabète, le degré d'hydratation, la qualité du sommeil, autant d'informations susceptibles d'être analysées en temps réel par des médecins traitants ou des sociétés privées.

Ces dispositifs sont indissociables des applications ne cessant de proliférer, qui informent à l'égard des états, de leur évolution, préconisent des consultations ou des produits, inaugurant l'ère d'un corps connecté dont les variations sont examinées tant par les personnes elles-mêmes que par de multiples instances.

Renseignements émis par des millions d'individus adjoints à ceux récoltés par les cabinets médicaux, les hôpitaux, les pharmacies, qui dressent un panorama dynamique de la santé mondiale, d'après un large spectre qui comprend notamment la localisation et les taux de densité des pathologies, les données épidémiologiques, les cadences de progression, ou encore l'efficacité ou les effets secondaires des médicaments.

La médecine du XXI<sup>e</sup> siècle s'institue prioritairement comme une science de l'information. Ce n'est pas tant que le savoir thérapeutique progresse subitement, c'est que ne cesse de se produire une accumulation d'indications de tous ordres, qui détermine un nouveau régime cognitif et de nouvelles pratiques.

Jusqu'à récemment, le domaine médical était composé d'une chaîne de compétences distinctes qui s'emboîtaient entre elles sans se confondre, formée en premier lieu des médecins et des hôpitaux, ensuite des industries pharmaceutiques et de fabricants de matériel professionnel, et en dernier lieu du champ paramédical, produits ou instituts de cure et de bien-être.

Désormais, une prolifération d'acteurs vient s'agréger, principalement constituée de concepteurs de protocoles connectés et d'applications dites de « santé mobile », qui brisent la « complémentarité naturelle » historique, pour instaurer un morcellement ou une discontinuité qui se manifestent sous diverses formes.

---

---

Une « contamination » à des champs extra-médicaux s'opère : une application reliée à une paire de chaussures de sport peut en fonction de résultats suggérer des compléments alimentaires ou un séjour de repos, ou informer une compagnie d'assurance ou un cabinet de recrutement. La connaissance des états physiologiques tenue au sceau du secret conformément au serment d'Hippocrate, glisse pour large partie en un champ de données ouvertement partagé, exploité par une multiplicité d'instances dans l'objectif prioritaire de monnayer des biens et des services ou d'instruire des décisions de tous ordres.

C'est une pénétration sans cesse approfondie de l'intimité des personnes, associée à une extension corrélative de la marchandisation de la santé qui s'effectue. C'est cette vérité qu'il faut saisir au-delà ou en deçà des supposés vertus ou avantages, dans leurs incidences collatérales ou effets secondaires.

C'est encore un renversement du principe historique humaniste de la curation qui s'opère, jusque-là limitée à un soin plus ou moins épisodique, désormais appelée à être continuellement assurée par des programmes qui agissent sur les conduites au prisme de critères participant d'une « utopie de la santé parfaite ».

C'est un « bio-hygiénisme algorithmique » qui se généralise poussant à une gestion performancielle de soi, soutenue par des systèmes hautement lucratifs.

---

---

Vu l'ampleur des mutations actuellement en cours, il relève d'une urgence de procéder à un strict encadrement juridique, d'élaborer une charte déontologique et éthique commune impliquant tous les métiers de la santé, et de nous demander si la médecine à laquelle nous aspirons est celle qui à chaque instant de nos quotidiens nous signalera le bon geste à adopter, en vue principalement de nous inciter à acquérir des produits et des services supposés adaptés à nos états.

Le techno-libéralisme a lancé un assaut final sur la santé. Montesquieu avait en son temps insisté sur la nécessaire séparation des pouvoirs en politique ; il y va d'un enjeu politique majeur de défendre la nette séparation des compétences en médecine. Faute de quoi chacun de nos corps deviendra une sorte de tiroir-caisse ouvert H24 & 7/7 à l'attention de compagnies et de start-up qui ne cessent d'affirmer vouloir œuvrer au « bien du monde » et qui dans les faits sont littéralement portées par des instincts hautement prédateurs.

C'est à nos sociétés dans leur ensemble de veiller à fermement les contenir et à défendre sans concession l'inaliénable intégrité humaine.

---

«UTOPIE DE LA SANTÉ PARFAITE»



## **LA «SILICOLONISATION DES ESPRITS»**

Libération, 28 septembre 2015

Les innovations numériques ininterrompues requièrent de continuels ajustements législatifs ainsi que la constitution de nouveaux textes. En France, depuis la loi pour la confiance dans l'économie numérique de 2004, aucun dispositif majeur n'avait été élaboré. Un grand projet de loi était annoncé, il est enfin publié dans sa mouture préliminaire.

---

Son ossature s'articule autour de trois grands thèmes : ouverture des données publiques ; neutralité de l'Internet et protection des données personnelles ; accès au plus grand nombre. Si le programme général semble a priori louable, il est manifeste que la première partie constitue le cœur du projet d'où découlent les deux autres.

Car il ne faut pas se tromper, l'enjeu principal vise un objectif prioritairement économique, par l'autorisation de la mise en ligne de la quasi-totalité des informations relevant des administrations de l'État et des collectivités territoriales, en vue de favoriser l'essor de ce qui est nommé « économie de la donnée ».

Le texte veut entériner dans la loi la logique de l'Open Data, soit l'ouverture des données publiques destinées à être exploitées par des entreprises qui les transformeront en services monétisables. « Les informations publiques figurant dans des documents administratifs communiqués ou diffusés peuvent être utilisées librement par toute personne qui le souhaite à d'autres fins que celles de la mission de service public pour les besoins de laquelle les documents ont été produits ou reçus. »

On ne saurait dire plus clairement l'intention, manifeste encore dans la notion de « service public de la donnée », voué dans les faits à alimenter le secteur privé. Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique et porteuse du projet de loi, affirme vouloir ainsi « libérer les start-up », soit mobiliser les services de l'État afin de faciliter le développement de systèmes et d'applications marchands nourris par la mémorisation de nos gestes collectifs de tous ordres.

Que cette disposition, soit dans un alinéa du texte rangée sous le terme de « commun informationnel », relève d'un grossier tour de passe-passe rhétorique qui cherche à faire passer des vessies pour des lanternes.

---

«LES INFORMATIONS PUBLIQUES  
FIGURANT DANS DES DOCUMENTS  
ADMINISTRATIFS COMMUNIQUÉS  
OU DIFFUSÉS PEUVENT ÊTRE UTILI-  
SÉES LIBREMENT PAR TOUTE PER-  
SONNE [...] A D'AUTRE FINS QUE  
CELLE DE LA MISSION DE SERVICE  
PUBLIC POUR LES BESOINS DE LA-  
QUELLE LES DOCUMENTS ONT ÉTÉ  
PRODUITS OU REÇUS.»

---

Car là où le « commun » défend l'usage ouvert et librement partagé d'une même ressource, il s'opère ici l'exact opposé, soit la cession d'un bien public au secteur privé libre de le capitaliser comme bon lui semble.

Non content d'avoir pillé à notre insu nos traces numériques individuelles depuis une quinzaine d'années, le monde numérique-industriel entend désormais, sans aucune contrepartie financière, puiser dans les masses informationnelles structurées par les administrations publiques afin d'en extraire une connaissance détaillée et évolutive de la vie des sociétés.

L'« économie de la donnée » se fonde sur deux axiomes nécessaires à sa pleine réalisation. Le premier, exige d'opérer un suivi des différentes séquences de nos existences en vue de nous suggérer des produits et services ajustés à chaque instant de nos quotidiens.

Aspiration appelée à sans cesse s'intensifier par la généralisation en cours d'objets connectés au sein de nos environnements domestiques et professionnels.

Le second, appelle la mise en place de systèmes automatisés destinés à réguler nombre de situations individuelles et collectives d'après des critères visant leurs plus hautes sécurisation et optimisation. Ce qui caractérise ces procédés, c'est qu'ils échappent à notre perception et contribuent encore à marginaliser progressivement la décision humaine au profit d'un régime de vérité algorithmique dictant le cours des choses.

Or, sans consentement lucide ni possibilité de négociation, ce sont certains des ressorts majeurs de la vie démocratique qui se trouvent peu à peu démantelés. On voit que c'est notamment sur ces questions décisives qu'aurait dû porter un grand projet de loi clairvoyant et visionnaire.

---

---

A n'en pas douter, une pression est exercée à la base par le Conseil National du Numérique, organe consultatif et de préconisation, composé pour les deux tiers de responsables d'entreprises impliquées dans « l'économie de la donnée » et dont il est temps de dénoncer le conflit d'intérêt à l'œuvre.

La loi s'intitule « Pour une République Numérique », ce qui ne veut à peu près rien dire, sinon que la formule témoigne d'une dénégation masquant le fait que la Res publica se soumet ici et plus que jamais aux desiderata de la Res privata.

Une « silicisation » des esprits et des territoires se répand depuis une dizaine d'années, sensible dans la réplique de « Valleys » de part le monde.

Le tour de force qu'aura réussi à opérer l'« esprit de la Silicon Valley », c'est de faire passer ce qui relève d'un anarcho-libéralisme, soit une sauvagerie entrepreneuriale effrénée, pour un modèle paré de toutes les vertus incarnant un nouvel horizon économique souhaitable.

Le paradoxe, qui devrait nous interroger, veut que cette nouvelle norme globale est adoubée par l'ensemble des social-démocraties sans distance critique ni aucun débat à la hauteur des enjeux..

Dans les faits, l'élaboration d'une loi d'envergure aurait dû échoir à Christiane Taubira, et au-delà de sa propre personne, à la Justice. Il s'agit d'une erreur de casting du chef d'orchestre Valls qui en dit long.

Car Axelle Lemaire dépend de Bercy qui cherche prioritairement à soutenir les sacro-saints points de croissance, dans l'indifférence, voire le mépris, des incidences civilisationnelles collatérales.

---

---

Oui, c'était au ministère de la Justice, supposé se soucier du véritable bien commun et du respect de l'intégrité de chaque individu, de rédiger un texte en dehors de toute pression partisane. Mais probablement est-ce trop demander à un gouvernement soucieux du court terme et de résultats économiques dans l'échéance de prochaines élections présidentielles.

Pourtant, ce serait à la France autant qu'à l'Europe, au nom leur histoire, de favoriser par tous les moyens l'éclosion d'autres modèles.

Puisque le pouvoir juridico-politique fait délibérément défaut, c'est alors à chacun de nous de faire valoir notre pouvoir d'action politique. C'est à nous de faire jouer la jurisprudence, à l'instar de ce citoyen espagnol qui avait porté son cas auprès de la Cour européenne de justice de Luxembourg, qui en 2014 lui avait donné raison contre Google concernant le droit à l'oubli.

C'est à nous de faire valoir un droit opposable, notamment dans le monde de l'entreprise toujours plus envahi par des systèmes d'évaluation automatisée ; enjeu capital dont la loi ne dit mot.

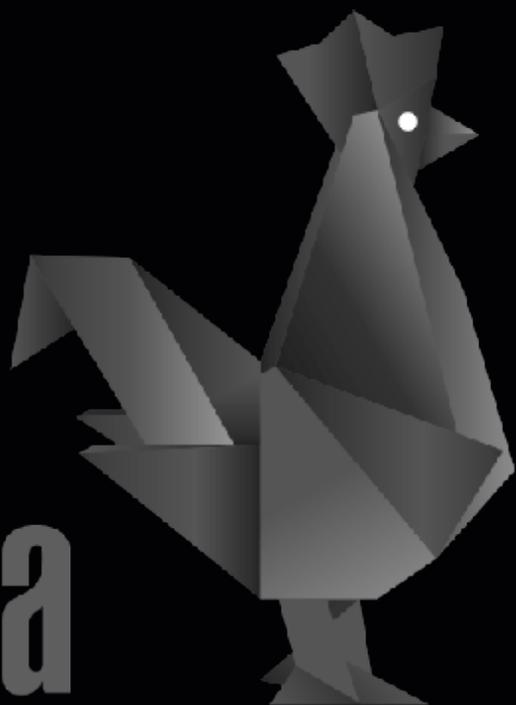
C'est à nous de procéder à des actions de groupe contre les entreprises de l'Internet et du traitement des données lorsque nous nous estimons bafoués dans nos droits fondamentaux.

C'est à nous enfin d'affirmer le refus de la silicolonisation expansive du monde et de décider en toute indépendance du cours de nos destins.

Du niveau de cette colonisation dépendra une large part de notre futur.

---

«C'EST À NOUS D'AFFIRMER LE  
REFUS DE LA SILICOLONISATION  
EXPANSIVE DU MONDE ET DE DÉCI-  
DER EN TOUTE INDÉPENDANCE DU  
COURS DE NOS DESTINS»



**La**

**FRENCH**

**TECH**

# GRANDEUR ET MISÈRE DE LA FRENCH TECH

Tribune Libération, 22/06/15.

La conception des premiers micro-ordinateurs et logiciels, au tournant des années 1970-80, fut principalement menée aux États-Unis par IBM, Hewlett-Packard, Apple, ou Microsoft. Si la France tenta d'impulser des programmes tel le Plan Calcul, elle rata dans les faits le premier moment de l'histoire de l'informatique industrielle.

---

Elle rata encore au cours des années 1990 la deuxième étape, celle de l'émergence de l'Internet, de la création de start-up exploitant le commerce en ligne tel Amazon, ou s'engageant dans le marché de la recherche vite monopolisé par Google.

Elle rata enfin la troisième séquence, qui à l'aube du XXIe siècle fut nommée Web 2.0, entérinant la récente capacité des individus à participer à la création de contenus ou à s'exprimer sur les réseaux sociaux naissants, dont Facebook et Twitter représentèrent les figures inaugurales aussitôt dominantes.

Après plusieurs décennies de décrochements et d'échecs, la France entend désormais occuper les avant-postes d'une quatrième phase décisive : l'ère des objets connectés.

Le corps se voit équipé de montres décomptant les efforts fournis, les calories dépensées ou analysant les flux physiologiques. L'habitat se trouve infiltré de capteurs destinés à signaler les produits consommés en son sein, le poids des personnes, les conversations tenues devant les écrans...

La smart city procède au suivi des trajets parcourus, des achats effectués ou des loisirs pratiqués... Les liseuses numériques témoignent des durées de lecture, des niveaux d'attention, des passages surlignés...

Autant de dispositifs qui génèrent des données relatives à un nombre sans cesse extensif de nos gestes exploitées par des myriades d'entités.

Durant la période allant de 1995 à 2015, l'analyse des comportements s'effectuait principalement via les navigations Internet et les achats par cartes de crédit ou de fidélité. C'était un mode de connaissance détaillé mais in fine partiel.

---

«C'EST UN LIBÉRALISME TOTALI-  
SANT QUI AUJOURD'HUI S'IMPOSE,  
CONSISTANT À QUANTIFIER TOUS  
LES MOMENTS DE L'EXISTENCE.»

---

C'est un « libéralisme totalisant » qui aujourd'hui s'impose, consistant à quantifier tous les moments de l'existence, jusqu'à ambitionner d'évaluer la qualité du sommeil par exemple.

Il s'agit-là d'un nouveau modèle économique autorisé par l'omniscience des systèmes numériques capables d'interpréter en temps réel toutes sortes de situations et de suggérer aussitôt des recommandations personnalisées ajustées à chaque instant du quotidien.

C'est ce schéma ultra-majoritaire, instaurant une marchandisation intégrale de la vie, qui est à l'œuvre dans l'innovation numérique contemporaine qui devrait plus justement être nommée « prédation numérique ».

Il n'est pas anodin que soit constamment évoqué le terme d'« écosystème », qui renvoie – est-il besoin de le rappeler – au modèle auto-organisationnel d'un biotope se développant selon ses lois internes. C'est exactement cette autonomie sans frein qu'entérine l'utilisation compulsive de cette métaphore qui contribue encore à naturaliser les évolutions techniques, à les inscrire dans un cours supposé inéluctable et organique des choses.

La Silicon Valley et ses épigones savent dresser un techno-lexique avantageux. Le vocable de « disruptif » est érigé comme le nec plus ultra de la novlangue entrepreneuriale légitimant le renouvellement ininterrompu des productions autant que la destruction de structures existantes. La fable de la « share economy » masque le principe de la mise en relation entre individus opérée par des compagnies prélevant un pourcentage sur chaque transaction.

La start-up grenobloise Smart Me Up élabore des systèmes de reconnaissance faciale appelés à être intégrés dans des lunettes qui autorisent l'identification immédiate des individus autant que la consultation d'informations les concernant.

---

---

Dans les faits, c'est la dignité humaine qui est frappée en son cœur. Celle qui nomme le droit pour chacun de bénéficier d'une part à l'abri de tout regard, de ne pas réduire autrui à une fonction utilitariste, ou encore de ne pas considérer la personne comme un objet strictement marchand.

Cette startupisation de la vie est massivement soutenue par des fonds publics au nom du sempiternel argument économique et de l'emploi. L'idéologie de l'« innovation » numérique s'impose sans effort comme étant le nouvel horizon indépasseable de notre temps, à laquelle s'est ralliée avec un aveuglement coupable le gouvernement socialiste de Manuel Valls.

La réalité, c'est que c'est un soft-totalitarisme qui s'institue porté par des modes d'organisation qui régulent tous les champs de l'existence individuelle et collective d'après les vertus désormais cardinales de l'optimisation, de la fluidification et de la sécurisation. Et qui en outre agissent via des processus algorithmiques sans signataire, sans intentions visibles, repoussant la capacité de négociation ou de décision réfléchies, et ce particulièrement dans le cadre du travail par exemple.

Non les « élites » ne sont pas « déconnectées », elles participent tout au contraire activement de ce processus d'extrême rationalisation du monde.

Puisque le pouvoir politique ne se charge pas de le contraindre, et plus encore se soumet au lobbying numérico-industriel, il revient alors aux citoyens de mettre en crise ce modèle.

Il revient aux citoyens d'initier des actions en justice collective lorsque certains principes fondamentaux sont bafoués. À l'instar de celle menée aux États-Unis contre la plateforme de Google Apps for Education qui procédait au scan des correspondances privées entre étudiants en vue de monétiser des informations à caractère personnel.

---

---

Il revient aux citoyens de refuser l'acquisition d'objets connectés ou le téléchargement d'applications de mesure de la vie. Jamais autant qu'aujourd'hui nos décisions de refus d'achat n'auront revêtu une telle portée politique.

French Tech et consorts, attendez-vous à ce qu'un nombre croissant de personnes s'opposent en conscience à vos fantasmes de science-fiction et à vos désirs de « faire du monde un endroit meilleur ». La page « Amazing French Tech » attachée au site du gouvernement expose une sorte d'Iron Man, dont chaque partie du corps fait l'objet de recherches menées par des start-up françaises en vue d'« augmenter » ses capacités physiques et cognitives.

Grotesque parodie des productions hollywoodiennes Marvel qui témoigne de la pulsion de toute-puissance qui anime le startuper, cette nouvelle figure héroïque de notre temps, qui œuvre à faire de chaque individu un super-héros infaillible.

C'est un autre héroïsme – plus ordinaire – qui est aujourd'hui requis, celui qui à la base, par un rejet franc et maintenu, saura mettre en échec ce projet de civilisation fantasmant une maîtrise et une perfection absolues. Disposition certes plus modeste, mais qui seule saura prouver que le discours de l'inéluctable relève de la propagande et engager une impérieuse et combative « politique de nous-mêmes ».

---

«NON LES ÉLITES NE SONT PAS DÉ-  
CONNECTÉES, ELLES PARTICIPENT  
TOUT AU CONTRAIRE ACTIVEMENT  
DE CE PROCESSUS D'EXTRÊME RA-  
TIONALISATION DU MONDE.»



# COMBATTONS POLITIQUEMENT LA NUMÉRISATION INTRUSIVE DE NOS VIES

Le Monde, 14 avril 2015

Depuis une quinzaine d'années, chaque acte terroriste de grande ampleur a été suivi par la mise en place d'un arsenal législatif destiné à contrer la menace. Ce fut le cas à la suite des attaques simultanées de septembre 2001 qui conduisirent à l'adoption six semaines plus tard du Patriot Act par le Congrès des États-Unis. Ce fut le cas au Royaume-Uni après la série d'attentats perpétrés en juillet 2005. C'est encore le cas en France en réaction aux crimes commis à Paris en janvier 2015.

---

Durant cette même période, la numérisation des existences et des sociétés n'aura cessé de s'intensifier, générant une production exponentielle de données et le suivi corollaire et toujours plus précis des comportements individuels et collectifs.

C'est encore durant cette même période que l'idéologie djihadiste a rencontré une audience croissante. Ses fidèles ne cherchant plus à exécuter des opérations dévastatrices depuis « l'extérieur », mais encouragent des individus épars à accomplir des actes meurtriers depuis leur territoire de résidence.

Il est difficile d'imaginer pire configuration pour les démocraties et les libertés publiques que ce double mouvement conjuguant une menace terroriste diffuse et la dissémination continue de traces numériques par les personnes. Il est certes impératif de se protéger des risques, mais à l'aide de pratiques soumises à un encadrement juridique respectueux des principes fondamentaux. Or, le cœur de la loi sur le renseignement consiste à intercepter de façon indiscriminée les communications de la totalité des citoyens.

Historiquement, l'activité du renseignement exigeait de dépêcher des agents sur des lieux identifiés, d'établir des réseaux d'indicateurs, et de traiter à des rythmes intermittents les volumes d'informations collectées. Là où il fallait sortir des murs des institutions, il ne suffit plus aujourd'hui que de se brancher en toute discrétion à des nœuds de connexion, d'intercepter l'intégralité des flux conformément au paradigme du « collect it all » développé par la NSA, et de les soumettre à des algorithmes complexes chargés de signaler les degrés de dangerosité ou d'émettre des alertes.

C'est cette ambition démiurgique mais technologiquement fiable que valide le projet de loi.

---

«IL EST DIFFICILE D'IMAGINER  
PIRE CONFIGURATION POUR LES  
DÉMOCRATIES ET LES LIBERTÉS  
PUBLIQUES QUE CE DOUBLE MOU-  
VEMENT CONJUGUANT UNE ME-  
NACE TERRORISTE DIFFUSE ET  
LA DISSÉMINATION CONTINUE DE  
TRACES NUMÉRIQUES PAR LES PER-  
SONNES.»

---

La volonté de judiciaireiser ces pratiques, de ne plus les laisser se déployer dans des zones de non-droit doit être relevée, c'est probablement la seule vertu de ce nouveau dispositif. Car dans les faits et malgré quelques garde-fous, nous assistons à une institutionnalisation à large échelle, et sans aucun débat à la mesure des enjeux, d'une surveillance de masse qui progressivement se banalise et s'instaure sournoisement comme étant un impératif consubstantiel à la viabilité de nos sociétés.

Ce texte démantèle un principe juridico-politique jugé inaliénable, celui du droit pour chaque individu à pouvoir bénéficier d'une part située à l'abri de toute intrusion.

Il est surprenant et somme toute coupable que dans nos démocraties supposées ouvertes et « participatives », une telle disposition juridique qui érode certains acquis fondamentaux n'ait pas fait l'objet de davantage de concertations avec la société civile, les associations concernées et l'ensemble des citoyens.

Dans les faits, cette loi entérine le principe technique et cognitif d'une visibilité continue des êtres et des phénomènes rendu possible par la numérisation tendanciellement intégrale du monde. Cette condition s'est édifiée en à peine deux décennies et est appelée à sans cesse s'intensifier.

Car le fait majeur qui nous fait passer un seuil encore plus critique, renvoie à la généralisation en cours de capteurs et d'objets connectés qui va contribuer à amplifier sans commune mesure les masses de données produites et entraîner à terme un témoignage de la quasi-totalité de nos gestes.

---

---

Nous entrons dans l'ère du « data-panoptisme », soit la cartographie détaillée et opérée en temps réel du cours de nos existences individuelles et collectives. Cette connaissance est continuellement stimulée par l'industrie du numérique et se trouve simultanément exploitée, légalement ou non, par nombre d'instances étatiques.

La maison connectée signalera en temps réel les produits qui y seront consommés en son sein, les programmes de télévision visionnés, le poids et la physiologie des personnes, la présence ou non de ses résidents...

La Smart City procédera à un suivi permanent des achats effectués, des trajets parcourus, des loisirs pratiqués...

Les espaces de travail intègrent des capteurs et des systèmes chargés d'évaluer les taux de productivité, de repérer les lieux de présence, d'opérer des mesures de performance toujours plus précises.

Les individus s'équipent de montres et autres bracelets connectés décomptant les efforts fournis, les calories dépensées ou analysant les flux physiologiques.

Le Quantified Self engendre un nouveau type de savoir portant sur les corps et qui est exploité par des start up prédatrices cherchant à proposer des offres supposées ajustées à l'état de chacun, instaurant dans les faits une marchandisation continue de la vie.

Bien d'autres modalités participent de ce mouvement de transparence généralisée, tels les réseaux sociaux qui promeuvent à des fins éminemment lucratives l'idéologie de l'expressivité, ou les drones militaires, civils et personnels qui scrutent de leurs yeux électroniques les surfaces de la Terre.

---

---

Le data-panoptisme terrasse peu à peu toute zone dissimulée ou rétive à l'observation. Certains s'étonnent à juste titre que la loi sur le renseignement n'ait pas suscité davantage de réactions de la part des citoyens. Pour ma part, je m'étonne qu'une telle rupture anthropologico-cognitive n'engage pas davantage les consciences et ne fasse pas dès à présent l'objet d'impératives controverses publiques.

Il est temps de ne plus nous contenter de mettre en place des commissions parlementaires au gré des circonstances, mais d'ériger des instances de réflexion et de concertation impliquant l'ensemble des citoyens, répondant ainsi de façon pleinement collective à la mesure des enjeux civilisationnels à l'œuvre. C'est à une urgente politisation de nos rapports à l'épistémè numérique à laquelle il faut en appeler.

Plutôt que de nous focaliser de temps à autre sur quelques lois sécuritaires et leurs inévitables travers, ce sont nos modes de vie et la place outrageusement déterminante occupée par le monde numérico-industriel qui devraient continuellement nous interpeller.

La loi sur le renseignement menace en germe les libertés publiques. Le data-panoptisme menace dans son fondement le principe même de la liberté humaine.

---

«POUR MA PART, JE M'ÉTONNE  
QU'UNE TELLE RUPTURE AN-  
THROPOLOGICO-COGNITIVE  
N'ENGAGE PAS DAVANTAGE LES  
CONSCIENCES ET NE FASSE PAS  
DÈS À PRÉSENT L'OBJET D'IM-  
PÉRATIVES CONTROVERSES PU-  
BLIQUES.»



# L'INEPSIE DES TABLETTES NUMÉRIQUES AU COLLÈGE

Tribune Libération / 17/11/14

François Hollande, lors de son intervention télévisée le 6 novembre, a annoncé la mise à disposition de tablettes numériques à partir de la rentrée 2016 à l'attention de chaque collégien dès la classe de cinquième. Décision qui n'aurait fait l'objet d'aucune concertation préalable avec le corps enseignant, ni d'études d'impact menées sur la durée.

Peut-être estime-t-on au sommet de l'État qu'à la profonde crise que connaît l'école depuis une vingtaine d'années, l'introduction d'une technologie connectée à tous les « savoirs du monde » et capable de stocker quantité de documents, constituerait de facto un soutien de valeur à l'apprentissage des élèves.

---

Dans les faits, c'est un nouvel environnement cognitif qu'induirait l'introduction massive de tablettes. Aujourd'hui nous savons que si l'interconnexion autorise l'accès à une infinité de corpus de tous ordres, elle entraîne tout autant une dispersion de l'attention, notamment par la multiplicité de fonctionnalités intégrées à un même terminal (traitement de texte, navigateur Internet, messagerie...). On peut supposer que de jeunes adolescents – malgré toutes les précautions de filtrage qui pourraient être prises –, se laisseront facilement griser par la possibilité d'accéder durant les cours à leurs sites favoris.

D'où viendra l'« origine du savoir », sa primauté symbolique ? De ce qui est formulé par le professeur ou de ce qui apparaîtra sur l'écran ? Il est probable que la dimension éminemment séductrice de la tablette et l'apparence d'objectivité revêtue par l'information en ligne imposeront leur propre régime de vérité, au détriment de la parole de l'enseignant, nécessairement empreinte d'irrégularités, de moments de doutes, de contradictions. Peut-on imaginer un professeur énoncer un fait, et qu'un élève aille aussitôt « vérifier » l'assertion, le reprenant « preuve à l'appui » ? Sa crédibilité et sa figure d'autorité s'en trouveraient aussitôt délégitimées aux yeux de tous.

Environnement qui répond à la récente idéologie du « participatif », soutenu par des interfaces éducatives dédiées au post de commentaires. L'élève se trouve affecté d'un sentiment de toute-puissance qui l'encourage prioritairement à réagir plutôt qu'à intégrer la pleine portée des propos exposés durant un cours. Ce qui caractérise l'écran tactile, c'est que la perception suscite quasi-systématiquement une action immédiate, instaurant une forme discrète et continue d'hyperactivité.

---

«D'OU VIENDRA L'ORIGINE DU SA-  
VOIR, SA PRIMAUTÉ SYMBOLIQUE ?»

---

C'est le dogme de la mise en réseau qui prévaut ici, érigeant le professeur comme une « plateforme » destinée à intervenir a minima, à uniquement gérer la dynamique du groupe et à pointer des liens. C'est encore le temps passé devant les écrans qui devrait s'amplifier, dont l'impact sur la santé physique et mentale est régulièrement confirmé par de nombreuses études qui témoignent d'effets sur l'obésité, de troubles psychiques et d'addiction, d'une réduction de l'espérance de vie.

Enfin, c'est un nouveau mode de connaissance portant sur les élèves et les professeurs qui va se constituer, fondé sur le tracage des usages, dressant à terme des cartographies comportementales individualisées précises et évolutives.

L'honneur de l'école consiste à inscrire le champ de son action au sein de son milieu contemporain, tout en maintenant une nécessaire forme d'écart. C'est ce qu'offre notamment le livre imprimé, objet physiquement clos à lui-même mais ouvert à toutes les expériences de la connaissance et de l'imaginaire. Il s'expose au regard dans une altérité située à distance qui appelle la concentration, indispensable à la réflexion et à la maturation du savoir. Ses vertus éprouvées depuis des siècles ne peuvent être méprisées ou balayées d'un coup de main par quelques décisions hâtives. Ce qui choque dans cette mesure, ce n'est pas tant l'introduction des tablettes que sa portée massive et exclusive.

---

---

A-t-on pensé au réseau des libraires en France que cette décision va contribuer à davantage fragiliser ? A l'impact écologique sur le long terme dû aux déchets occasionnés ? Le président de la République a également annoncé l'apprentissage du code à l'école. Décision salubre, susceptible de conduire à une réappropriation des protocoles numériques par les individus. Mais elle se trouve en contradiction avec les applications fermées et propriétaires intégrées aux tablettes, la plupart élaborées par des entreprises, qui vont instituer une forme insensible et insidieuse de privatisation de l'école républicaine.

On voit à quel point ce projet qui engage un enjeu majeur de société devrait faire l'objet de débats et de controverses publiques. Le pouvoir politique subit une pression croissante exercée par le lobbying numérique-industriel, lui faisant miroiter une fluidification et une optimisation de la vie grâce à ses systèmes de rationalisation computationnelle, déjà à l'œuvre dans les programmes de l'Open data ou des smart cities.

Face à la démission du politique, c'est une politisation de ces enjeux par toutes les forces de la société qui s'impose aujourd'hui. Jusqu'à quand et jusqu'où allons-nous accepter que quelques milliers de personnes dans le monde, principalement composées de dirigeants de groupes économiques et d'ingénieurs, infléchissent le cours individuel et collectif de nos existences, sans que des oppositions, des digues juridiques, ou des contre-pouvoirs ne se dressent ? Il s'agit là d'un combat politique et citoyen majeur de notre temps.

---



# GOOGLE GLASS: LA PRIVATISATION DE L'ATTENTION

Le Monde, 13 novembre 2014

Les Google Glass et autres lunettes connectées ne s'inscrivent pas dans une linéarité qui prolongerait comme « naturellement » les ordinateurs personnels, les smartphones, et les tablettes. Elles témoignent du franchissement d'un seuil, ne se présentant plus comme des technologies portables, consultables ou manipulables de temps à autre, mais comme des protocoles s'adjoignant sans plus de rupture à l'expérience. Car elles s'intègrent avec légèreté au visage, exposant via une connexion au réseau, des textes et des images fondus à l'un des deux verres.

---

Ces dispositifs qui seront bientôt mis sur le marché ne représentent pas seulement des gadgets technologiques ultrasophistiqués. Non, ils revêtent une dimension éminemment politique, dans la mesure où ils sont appelés à modifier la vie des individus autant que la forme des sociétés.

Ce qui caractérise les Google Glass, c'est qu'elles bénéficient directement de la haute maîtrise de la science de l'indexation développée par la maison-mère. Le système expose des informations qui peuvent provenir de l'Internet par commande vocale ou manuelle, mais qui ne correspond pas à sa fonctionnalité majeure, qui consiste à afficher automatiquement toutes sortes de renseignements corrélés aux profils des utilisateurs et à leurs différentes localisations.

C'est toute l'histoire du modèle économique de la « gratuité » du Web fondé sur le suivi des navigations à l'œuvre depuis la fin des années 1990, et qui n'a cessé de s'affiner, qui trouve son cadre parfait d'expression. La subjectivité se trouve continuellement orientée par des suggestions commerciales supposées adaptées aux besoins ou aux désirs singuliers, induisant une privatisation de l'attention. Phénomène qui annonce la « fin de la publicité » entendue comme la formulation d'un message clos indistinctement adressé à quiconque, au profit d'annonces personnalisées incessantes.

---

«LES GOOGLE GLASS ET AUTRES  
LUNETTES CONNECTÉES [...] TÉ-  
MOIGNENT DU FRANCHISSEMENT  
D'UN SEUIL SE PRÉSENTANT  
COMME DES PROTOCOLES S'ADJOI-  
GNANT SANS PLUS DE RUPTURE À  
L'EXPÉRIENCE»

---

Si selon William James « Notre expérience se définit par ce à quoi nous acceptons de prêter attention », c'est à un inévitable renversement de la formule auquel il faut procéder. Notre expérience sera définie par ce vers quoi des algorithmes s'efforceront de diriger notre attention. Principe qui exalte le privilège historique occidental accordé à la vision, énoncé par Descartes dans La Dioptrique comme étant le sens de la maîtrise des choses. Les Google Glass prolongent cette « vision cartésienne », qui dans les faits induisent un accroissement de notre pouvoir à pénétrer et à contrôler la réalité, exaltant une relation prioritairement utilitariste entretenue à l'environnement.

C'est encore le rapport aux autres qui est redéfini par le fait de procédés de reconnaissance faciale, qui non seulement autorisent l'identification instantanée des personnes, mais également la consultation en ligne d'informations les concernant. Le concept d'altérité se dissout, exposant chacun telle une surface informationnelle accessible en temps réel. Le paradigme social se trouve de part en part modifié, n'étant plus tenu d'en appeler à l'intuition, aux jeux de regard, à un langage commun. Une connaissance interindividuelle immédiate s'institue déterminant le cadre initial de la relation ou celui de son évitement.

---

---

Les Google Glass se portent comme un masque sournois, mais qui à la différence de lunettes de soleil et de leurs verres teintés dissimulant le regard, permettent de saisir, via une commande imperceptible et en toute discrétion, des images des personnes et de les poster aussitôt, renforçant comme jamais la propension au voyeurisme, voire à la dénonciation. Car elles vont contribuer, grâce à leur mini-caméra intégrée, à généraliser le troublant phénomène de la diffusion en direct de la vision. Principe qui va instaurer une subjectivité mémorisée et publicisée, soit une sorte de film continu de sa vie pouvant être suivi par des proches, des cercles de contacts, ou des inconnus.

Le mécanisme contribue encore à éliminer le hors-champ, faisant de l'information incrustée sur le verre l'objet unique de l'attention. Acmé de l'économie de l'attention, qui ambitionne de neutraliser toute dispersion cognitive pour mobiliser une perception soumise au seul régime computationnel.

Ce qu'aura inventée la perspective du Quattrocento, c'est l'édification, grâce à l'apport des mathématiques, d'un espace commun. La perception singulière de chaque être se trouvait placée du côté ouvert d'un cône imaginaire dont l'extrémité opposée se confondait avec une ligne de fuite, faisant converger vers un horizon partagé toutes les subjectivités virtuelles. Disposition qui dépassait le seul cadre de la représentation, pour s'instituer comme le socle d'une culture fondée sur des bases universelles autorisant une compréhension sans distorsion majeure entre les citoyens.

---

---

Les Google Glass engagent tout autant une nouvelle modalité de représentation, en inversant l'orientation du cône, dont le « point de vue » est dorénavant formé par le régime économique tendu vers chaque consommateur. L'ensemble fédérateur disparaît pour des plans de perception systématiquement personnalisés et distincts. C'est la désintégration de tout horizon universel qui pointe, qui ne signale pas la fin de l'humanisme renaissant qui depuis longtemps a trépassé, mais celle d'une perspective commune, désormais fissurée par des intermédiaires – prioritairement Google –, qui déterminent la forme de l'expérience.

Les technologies numériques exercent un pouvoir sans cesse plus prégnant sur nos existences, sans que la faculté proprement humaine d'évaluation ou de décision librement consentie ne soit requise. C'est à une nécessaire politisation des enjeux induits par l'extrême puissance de la technoscience contemporaine à laquelle nous devons en appeler. Il relève d'une urgence civilisationnelle de ne plus nous comporter en spectateurs plus ou moins ébahis par chaque innovation, mais de devenir pleinement acteurs – sous de multiples formes – de l'évolution des choses.

---

«LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES  
EXERCENT UN POUVOIR SANS  
CESSE PLUS PRÉGNANT SUR NOS  
EXISTENCES.»



## LA FIN DES CYBER CAFÉS

Les Inrockuptibles, le 12 juin 2014

Vers la fin des années 1990, des lieux d'un genre nouveau apparurent dans de nombreuses villes de la planète : les cyber cafés. Singulier télescopage de termes anglais et français qui renvoyait au sein d'une même expression, au réseau alors en cours d'universalisation et au café parisien du XVIIIe siècle où l'on buvait et menait la conversation.

Néanmoins, ce qui les caractérisait c'est qu'on n'y consommait généralement pas de boissons ni ne discutait autour d'une table, mais qu'on se trouvait seul devant un écran dans une salle équipée d'ordinateurs ou à l'intérieur de cabines individuelles plus ou moins isolées les unes des autres. Il n'y avait rien à amener, l'essentiel requis se trouvait sur place, il suffisait de régler des durées de connexion et de surfer au gré de ses navigations.

---

Ces établissements ne prolifèrent pas partout suivant la même courbe de progression. Leur densité sur un territoire dépendait de trois facteurs principaux : le faible taux d'équipement des foyers ; la présence de populations immigrées d'origine rurale ou étrangère ; l'importance des flux de touristes. Tokyo, qui ne répondait que peu à ces coefficients, n'en concentrait qu'un nombre restreint. Bangkok représentait la mégalopole qui superposait comme à l'extrême ces trois conditions, ponctuée par une profusion tout au long de son tissu urbain.

C'était des échoppes d'allure souvent cheap, qui regroupaient une population hybride où chacun vaquait à ses activités qui consistaient prioritairement à relever ses emails et à y répondre, à prendre des "nouvelles du pays" via les versions électroniques des journaux, ou plus tard à poster des commentaires et des images sur les réseaux sociaux naissants. Plus rarement de jeunes locaux s'affrontaient dans un demi-silence sur des plateformes de jeux vidéo massivement multi-joueurs.

Ces "oasis numériques" participaient d'une sorte de transfiguration soudaine du voyage, brisant l'usuelle angoisse sourde de se sentir éloigné de ses proches ou de son milieu. Ils offraient par leur dissémination universelle la possibilité de se connecter virtuellement de partout, redoublant en quelque sorte la globalité du réseau par une couverture physique tout autant globale. Des lettres en néons, imprimées ou peintes signalaient leur présence, répétant sur toutes les latitudes et longitudes les mêmes signes qui témoignaient en lumière et en couleur de l'avènement massif de "l'âge de l'accès".

---

«CES OASIS NUMÉRIQUES PARTICI-  
PAIENT D'UNE SORTE DE TRANSFI-  
GURATION SOUDAINE DU VOYAGE,  
BRISANT L'USUELLE ANGOISSE  
SOURDE DE SE SENTIR ÉLOIGNÉ DE  
SEZ PROCHES OU DE SON MILIEU.»

---

Leur pic de densité fut probablement atteint en 2007. C'est cette année-là que Steve Jobs présenta, lors d'une messe planétaire, le premier iPhone doté de ses applications dédiées, qui autorisait une connexion continue sans rupture spatiotemporelle grâce aux antennes 3G et à la généralisation du wifi. Cette architecture technologique signalait virtuellement la mort de ces lieux apparus à peine dix ans auparavant.

Lors d'un récent séjour à Tokyo et Bangkok, je remarquais que plus aucun d'entre eux ne subsistaient, ils avaient tous disparu, substitués par une simple information placardée sur les murs de cafés, restaurants, salons de massage, mentionnant "Free wifi" ainsi qu'un nom et un code d'accès associés.

Ce brusque glissement témoigne d'un surcroît de mobilité acquis par le corps contemporain affranchi de toute attache fixe grâce aux protocoles portables et interconnectés qui lui octroient des seuils d'autonomie indéfiniment croissants dans ses marges d'action et sa relation aux autres. Plus largement, la fin des cyber cafés signale dans le même mouvement la mort de l'"internaute", néologisme apparu vers le milieu des années 1990 qui identifiait l'utilisateur intermittent de la Toile.

---

---

Car la connexion en ce milieu de deuxième décennie du siècle ne renvoie plus à une pratique occasionnelle, mais à une condition d'existence qui se déploie de façon continue et diffuse au-delà du strict cadre de l'Internet, par l'activation active ou passive de procédés qui génèrent des myriades de données traitées par une infinité d'instances publiques et privées. Chacun de nous se trouve désormais situé au point d'origine et d'arrivée d'une boucle informationnelle, qui se nourrit de nos comportements et qui aussitôt nous revient sous la forme de suggestions ou d'alertes individualisées.

En l'espace d'une quinzaine d'années, nous serons passés d'une forme d'insouciance joyeuse à un processus de rationalisation à terme intégral des sociétés.

Nous garderons en mémoire les cyber cafés comme des havres qui dégageaient des lignes de fuite illimitées ; désormais c'est à l'intérieur d'une "cage dorée" que nous évoluons, de toute part enveloppée de codes imperceptibles qui infléchissent la courbe de nos quotidiens. C'est la fréquentation de cafés maintenant vides d'écrans à laquelle nous pouvons légitimement aspirer, bulles de déconnexion susceptibles de réenchanter de temps à autre notre présent, et de nous relier sans filtre ou par tous nos sens aux virtualités infinies et non codifiées de la vie.

---



## FACEBOOK, LA MACHNE À FLATTER

A l'occasion du dixième anniversaire de la mise en ligne initiale de Facebook, commande d'un texte de la part des Inrockuptibles.  
Les Inrocks, 30 janvier 2014

En dix ans, le succès planétaire rencontré par Facebook a généré une myriade de discours. Des discours qui, tous, semblent avoir occulté le ressort fondamental qui structure de part en part la méta plateforme : Facebook représente dans les faits un dispositif technique hautement élaboré, prioritairement destiné à flatter "l'individu-roi" contemporain.

---

C'est du côté de "l'expérience utilisateur" que l'on peut décrypter – comme à la trace – la formation d'un sujet érigé en maître absolu de son environnement social en ligne. Chaque usager est appelé à nouer des "affinités sélectives", par la transmission de requêtes ou par l'acceptation de demandes "d'amitié". Si la dimension de sollicitation que recouvre l'envoi d'une invitation peut parfois relever d'un exercice délicat – puisque non fondé sur une réciprocité immédiate -, chaque proposition reçue est perçue comme une forme d'estime manifestée à l'égard de sa propre personne. Une sensation entretenue par la licence ou non d'y répondre, suivant des temporalités plus ou moins lâches. Et qui suppose la constitution de son entourage en fonction de son bon vouloir, d'après un ascendant s'affirmant sur un schéma strictement binaire – autorisation/refus – qui ne trouve aucun équivalent formel dans d'autres cadres usuels de la socialité.

Cette posture est amplifiée par la possibilité à tout moment de "défriender" quiconque de sa liste, confortant ainsi une toute-puissance libre de "nettoyer" à sa guise le champ de son voisinage sans discussion médiatisée par la parole ou l'échange de visu. Épuration qui se produit par un simple clic, sans rapport avec ce qui se joue ordinairement dans les relations physiques, toujours soumises à des formes de souplesse et de négociation, à l'écart de toute structure unilatérale.

Un "seuil d'autocratie" peut encore être franchi par la possibilité de "signaler/bloquer un ami", généralement suite à un commentaire déplaisant ou divergent, ou suite à une séparation amoureuse, instituant désormais le "réseau social" comme l'instance primordiale appelée à signifier et à entériner aux yeux de l'autre, et parfois au vu et au su de tous, la rupture nette et définitive d'un lien ou d'une liaison. Le facebooker-maître se radicalise ici le temps d'un geste en un facebooker-tyran, disposé à couper sans ménagement des têtes, jouant de l'excommunication à son gré.

---

«C'EST DU CÔTÉ DE L'EXPÉRIENCE  
UTILISATEUR QUE L'ON PEUT DÉ-  
CRYPTER [...] LA FORMATION D'UN  
SUJET ÉRIGÉ EN MAÎTRE ABSOLU  
DE SON ENVIRONNEMENT SOCIAL  
EN LIGNE.»

---

Ce sentiment de maîtrise a été récemment consolidé par l'instauration de nouvelles règles de confidentialité, via des "préférences" portant sur le degré de visibilité consenti à l'égard de sa page ou de ses posts, à l'attention de sa sphère ou de la totalité des autres utilisateurs du réseau. Dimension qui renforce l'impression de pouvoir "gérer" aisément sa "réputation", et fait dire à certains que les options de paramétrages autorisent chaque subjectivité à définir comme bon lui semble ce qui doit relever ou non de sa vie privée. Ces "préférences" contribueraient au passage à redéfinir des normes historiques bourgeoises supposées obsolètes. Mais ce qui n'a pas été saisi ici, c'est qu'il ne s'agit que d'une illusion laissant croire à une emprise sur ses propres traces. Sans voir que l'intégralité des données à caractère personnel appartiennent sans durée limitée à leur exclusif propriétaire : la firme Facebook. Jeu de dupes où l'on saupoudre d'un côté pour dévorer de l'autre, suivant une structure qui associe habilement une chimère de l'autonomie de la décision et un désaisissement de droits qui devraient pourtant revenir aux utilisateurs.

Omnipotence soutenue par une ergonomie ingénieuse consistant à situer "au sommet" de chaque fenêtre de publication l'image du profil, les nom et prénom. Tout post doit systématiquement se ranger "au bas" de ce thème. L'agencement graphique qui en découle crée une "scénographie en surplomb" de la signature, situant symboliquement l'auteur au-dessus de son envoi, à l'exact inverse de la règle commune plaçant l'attestation dans la partie "inférieure" d'un document. Subtil jeu de design qui aura concouru à faire apparaître les conditions d'une hallucination rhétorique contemporaine : la majorité des utilisateurs parlant désormais d'eux-mêmes à la troisième personne du singulier. Oui vous avez bien lu : à la troisième personne du singulier ! L'usage est vite devenu courant, sans que quiconque ne s'étonne ou ne rie du suprême ridicule de la pratique. Probablement par le fait qu'à l'intérieur d'un composé où chacun se trouve conforté dans le mirage de sa toute-puissance, il relève en quelque sorte d'une normalité de mimer, mais ici sans rire et le plus sérieusement du monde, une marionnette : celle d'Alain Delon dans Les Guignols de l'info, en l'occurrence.

---

---

Cette situation est intensifiée par le “mur”, qui encourage les échanges entre personnes, souvent tenus par deux d’entre elles discutant de façon quasi intime, mais à la vue de tous. Comme si l’importance des propos méritait qu’ils soient publics alors qu’ils relèvent généralement du privé. Théâtralisation ou exhibitionnisme de la parole induisant par cet entre-deux communicationnel hybride – on cause entre nous, en sachant pertinemment que tout le monde peut nous regarder – une impulsion jouissive à l’occasion de la rédaction de chaque commentaire. On peut parier sans risque que s’ils n’étaient pas visibles, ils se dégonfleraient d’eux-mêmes et n’auraient pour la plupart jamais lieu en MP (messagerie privée), comme on dit en jargon local.

Enfin le cœur du dispositif, c’est la très géniale invention facebookienne du “like”, ce pouce levé supposé manifester d’un doigt l’assentiment. Ce mécanisme qui veut que chaque texte ou image est appelé à être redoublé par un principe sommaire d’approbation qui, par sa seule signification favorable “j’aime”, comble l’ego lors de chacune de ses récurrences, contribuant à confirmer indéfiniment la valeur de sa propre personne, suivant une conviction sans équivoque – puisque validée par sa communauté de contacts. Etalé dans la durée, le procédé appelle de surcroît à revenir régulièrement sur sa page afin de suivre ses “taux de réussite”. Où il se vérifie que la flatterie pousse certes à une intensive fidélisation, mais davantage à la compulsion car le “like”, par son impact symbolique, représente le “shoot” quotidien sans fin suscité et espéré par le docile facebooker.

Comme un fait malheureusement indissociable du système, il arrive que des posts recueillent peu de retours, voire aucun. Rappel de la cruauté du réel, de laquelle sont préservées les stars de certains cercles qui, quelle que soit la nature de leur message, sont gratifiées de monceaux de pouces dressés, induisant une forme de hiérarchisation au sein de l’horizontalisation supposée du réseau. C’est la règle du jeu inévitable, la compagnie ne s’étant pas encore aventurée à dispenser des “likes” robotisés déterminés par des algorithmes chargés de consoler les “rois-nus” du moment.

---

---

Cet “écosystème” aujourd’hui parfaitement rodé ne renvoie pas à une stratégie initialement délibérée, mais à un cheminement qui s’est peu à peu précisé, visant in fine à constituer la plus grande base de données comportementales de la planète, en vue de sa plus haute exploitation commerciale.

C’est l’inconséquence du mythe naïf d’une supposée “neutralité de la technique” qui se confirme, exposant tout au contraire la puissance d’infléchissement induite par les logiques de programmation sur les comportements. Certes, des jeux de réappropriation restent potentiellement ouverts, mais ils s’inscrivent néanmoins à l’intérieur de structures formelles au large pouvoir déterminant.

C’est la question éminemment politique de l’interface qui s’impose ici, qui ne peut être accaparée par quelques programmeurs et designers uniquement intéressés à capter coûte que coûte et le plus intensément les consciences. C’est là que la notion de réappropriation doit recouvrir sa pleine valeur, dans le refus de tout schéma expressif binaire, et l’occasion saisie d’élaborer des plates-formes aptes à encourager l’amélioration mutualisée, le souci de la protection des données, l’accueil de la différence et de la contradiction.

Entre 2004 et 2014, les “géants du net” se seront considérablement étendus, occupant désormais la position de quasi-monopoles. On peut espérer qu’à la suite des révélations décisives d’Edward Snowden, les temps à venir témoigneront d’une forme de conscience mature à l’égard de notre environnement numérique global, fondée sur quelques exigences éthiques fondamentales soucieuses de favoriser autant que possible l’épanouissement des individus et des sociétés.

Le concept de réseau social reste à inventer, non plus conçu comme un jeu de miroirs singeant la reine de Blanche-Neige, mais développé comme une fusillade inspirée de l’épilogue de La Dame de Shanghai, faisant s’effondrer dans un même mouvement les bris de glace et les reflets des personnages, délaissant enfin le stade du miroir pour un âge plus responsable de la sociabilité connectée.

---

«THÉÂTRALISATION OU EXHIBITION-  
NISME DE LA PAROLE .»

POUR UNE  
**DÉCLARATION**  
PRÉLIMINAIRE DES  
*DROITS DE L'HOMME*  
**NUMÉRIQUE**

## POUR UN HABEAS CORPUS NUMÉRIQUE

Le Monde 18 juin 2013

Le 5 juin, Glenn Greenwald, chroniqueur au quotidien britannique *The Guardian*, révèle sur son blog que l'Agence de sécurité nationale (NSA) américaine bénéficie d'un accès illimité aux données de Verizon, un des principaux opérateurs téléphoniques et fournisseurs d'accès Internet américains. La copie de la décision de justice confidentielle est publiée, attestant de l'obligation imposée à l'entreprise de fournir les relevés détaillés des appels de ses abonnés. «Ce document démontre pour la première fois que, sous l'administration Obama, les données de communication de millions de citoyens sont collectées sans distinction et en masse, qu'ils soient ou non suspects», commente-t-il sur la même page.

---

Dès le lendemain, Glenn Greenwald relate dans un article co-signé avec un journaliste du Guardian d'autres faits décisifs : neuf des plus grands acteurs américains d'Internet (Google, Facebook, Microsoft, Apple, Yahoo, AOL, YouTube, Skype et PalTalk) permettraient au FBI (la police fédérale) et à la NSA d'avoir directement accès aux données de leurs utilisateurs, par le biais d'un système hautement sophistiqué baptisé «Prism», dont l'usage régulier serait à l'oeuvre depuis 2007. Informations confidentielles à l'origine livrées par Edward

Snowden, jeune informaticien ex-employé de l'Agence centrale du renseignement (CIA), officiant pour différents sous-traitants de la NSA. Le «lanceur d'alerte» affirme que de telles pratiques mettent en péril la vie privée, engageant en toute conscience son devoir de citoyen de les divulguer, malgré les risques de poursuites encourues. Les entreprises incriminées ont aussitôt démenti cette version, laissant néanmoins supposer que des négociations sont en cours en vue de créer un cadre coopératif «viable» élaboré d'un commun accord.

Divulgations qui ont aussitôt suscité un afflux de commentaires de tous ordres, relatifs à l'ampleur des informations interceptées par les agences de renseignement, autant qu'à l'impérieuse nécessité de préserver les libertés individuelles.

S'il demeure de nombreuses zones d'ombre et des incertitudes quant aux procédés employés et à l'implication de chacun des acteurs, ces affaires confirment manifestement, aux yeux du monde, qu'un des enjeux cruciaux actuels renvoie à l'épineuse question de la récolte et de l'usage des données à caractère personnel. Ces événements, s'ils sont confirmés dans leur version initiale, sont éminemment répréhensibles, néanmoins, pour ma part, je ne veux y voir qu'une forme de «banalité de la surveillance contemporaine», qui dans les faits se déploie à tout instant, en tout lieu et sous diverses formes, la plupart du temps favorisée par notre propre consentement.

---

«DE TELLES PRATIQUES METTENT  
EN PÉRIL LA VIE PRIVÉE, ENGA-  
GEANT EN TOUTE CONSCIENCE  
SON DEVOIR DE CITOYENS DE LES  
DIVULGUER, MALGRÉ LES RISQUES  
DE POURSUITES ENCOURUES.»

---

Car ce qui se joue ici ne relève pas de faits isolés, principalement «localisés» aux Etats-Unis et conduits par de seules instances gouvernementales, dont il faudrait s'offusquer au rythme des révélations successives. C'est dans leur valeur symptomale qu'ils doivent être saisis, en tant qu'exemples de phénomènes aujourd'hui globalisés, rendus possibles par la conjonction de trois facteurs hétérogènes et concomitants. Sorte de «bouillon de culture» qui se serait formé vers le début de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, et qui a «autorisé» l'extension sans cesse croissante de procédures de surveillance, suivant une ampleur et une profondeur sans commune mesure historique.

D'abord, c'est l'expansion ininterrompue du numérique depuis le début des années 1980, plus tard croisée aux réseaux de télécommunication, qui a rendu possible vers le milieu des années 1990 la généralisation d'Internet, soit l'interconnexion globalisée en temps réel.

Ensuite, l'intensification de la concurrence économique a encouragé l'instauration de stratégies marketing agressives, cherchant à capter et à pénétrer toujours plus profondément les comportements des consommateurs, un objectif facilité par la dissémination croissante de données grâce au suivi des navigations, ou autres achats par cartes de crédit ou de fidélisation. Enfin, les événements du 11 septembre 2001 ont contribué à amplifier un profilage sécuritaire indifférencié du plus grand nombre d'individus possible. Ce qui est désormais nommé « Big Data », soit la profusion de données disséminées par les corps et les choses, se substitue en quelque sorte à la figure unique et omnipotente de Big Brother, en une fragmentation éparpillée de serveurs et d'organismes, qui concourent ensemble et séparément à affiner la connaissance des personnes, en vue d'une multiplicité de fonctionnalités à exploitations prioritairement sécuritaires ou commerciales.

---

---

Le lien charnel, tactile ou quasi ombilical que nous entretenons avec nos prothèses numériques miniaturisées - particulièrement emblématique dans le smartphone - bouleverse les conditions historiques de l'expérience humaine. La géolocalisation intégrée aux dispositifs transforme ou «élargit» notre appréhension sensorielle de l'espace ; la portabilité expose une forme d'ubiquité induisant une perception de la durée au rythme de la vitesse des flux électroniques reçus et transmis ; les applications traitent des magmas d'informations à des vitesses infiniment supérieures à celles de nos capacités cérébrales, et sont dotées de miraculeux pouvoirs cognitifs et suggestifs, qui peu à peu infléchissent la courbe de nos quotidiens.

C'est un nouveau mode d'intelligibilité du réel qui s'est peu à peu constitué, fondé sur une transparence généralisée, qui réduit la part de vide séparant les êtres entre eux et les êtres aux choses. «Tournant numérico-cognitif» engendré par l'intelligence croissante acquise par la technique, capable d'évaluer les situations, d'alerter, de suggérer et de prendre dorénavant des décisions à notre place (à l'instar du récent prototype de la Google Car, ou du trading à haute fréquence).

Le mouvement généralisé de numérisation du monde, dont Google constitue le levier principal, vise à instaurer une «rationalisation algorithmique de l'existence», à redoubler le réel logé au sein de «fermes de serveurs» hautement sécurisées, en vue de le quantifier et de l'orienter en continu à des fins d'«optimisation» sécuritaire, commerciale, thérapeutique ou relationnelle. C'est une rupture anthropologique qui actuellement se trame par le fait de notre condition de toute part interconnectée et robotiquement assistée, qui s'est déployée avec une telle rapidité qu'elle nous a empêchés d'en saisir la portée civilisationnelle.

---

---

Les récentes révélations mettent en lumière un enjeu crucial de notre temps, auquel nos sociétés dans leur ensemble doivent se confronter activement, devant engager à mon sens trois impératifs éthiques catégoriques. Le premier consiste à élaborer des lois viables à échelles nationale et internationale, visant à marquer des limites, et à rendre autant que possible transparents les processus à l'oeuvre, souvent dérobés à notre perception. Dimensions complexes dans la mesure où les développements techniques et les logiques économiques se déploient suivant des vitesses qui dépassent celle de la délibération démocratique, et ensuite parce que les rapports de force géopolitiques tendent à ralentir ou à freiner toute velléité d'harmonisation transnationale (voir à ce sujet la récente offensive de lobbying américain cherchant à contrarier ou à empêcher la mise en place d'un projet visant à améliorer la protection des données personnelles des Européens : The Data Protection Regulation - DPR - ).

Le deuxième requiert un devoir d'enseignement et d'apprentissage des disciplines informatiques à l'école et à l'université, visant à faire comprendre «de l'intérieur» les fonctionnements complexes du code, des algorithmes et des systèmes. Disposition susceptible de positionner chaque citoyen comme un artisan actif de sa vie numérique, à l'instar de certains hackers qui en appellent à comprendre les processus à l'oeuvre, à se réapproprier les dispositifs ou à en inventer de singuliers, en vue d'usages «libres» et partagés en toute connaissance des choses.

---

---

Le troisième mobilise l'enjeu capital visant à maintenir une forme de «veille mutualisée» à l'égard des protocoles et de nos pratiques, grâce à des initiatives citoyennes s'emparant sous de multiples formes de ces questions, afin de les exposer dans le domaine public au fur et à mesure des évolutions et innovations successives. Nous devons espérer que l'admirable courage d'Edward Snowden ou la remarquable ténacité de Glenn Greenwald soient annonceurs d'un «printemps globalisé», appelé à faire fleurir de toute part et pour le meilleur les champs de nos consciences individuelles et collectives.

Citons les propos énoncés par Barack Obama lors de sa conférence de presse du 7 juin : «Je pense qu'il est important de reconnaître que vous ne pouvez pas avoir 100 % de sécurité, mais aussi 100 % de respect de la vie privée et zéro inconvénient. Vous savez, nous allons devoir faire des choix de société.» Dont acte, et sans plus tarder.

A l'aune de l'incorporation annoncée de puces électroniques à l'intérieur de nos tissus biologiques, qui témoignerait alors sans rupture spatio-temporelle de l'intégralité de nos gestes et de la nature de nos relations, la mise en place d'un «Habeas corpus numérique» relève à coup sûr d'un enjeu civilisationnel majeur de notre temps.

---



## **APRÈS PRISM, À L'EUROPE DE CRÉER UN WEB 3.0 RESPONSABLE**

Le Monde, 24 octobre 2013

À ce jour, les Etats-Unis représentent la puissance majeure de l'économie numérique. À la suite des innovations et productions développées par IBM au cours des années 1960, plus tard relayées par Microsoft et Apple, c'est au croisement du nouveau millénaire qu'auront émergé les futurs « géants de l'Internet » : Google, Amazon, Facebook, Twitter, et tant d'autres compagnies fondées sur de nouveaux modèles industriels : la recherche de l'information par mots-clés, la vente en ligne, ou la mise en place de réseaux sociaux structurés pour le Web. Activités distinctes qui toutes convergent en un point nodal hautement stratégique : celui de la récolte et du stockage de données à caractère personnel, appelées à être traitées et exploitées en vue de multiples applications commerciales.

---

C'est une connaissance sans cesse approfondie des comportements qui n'a cessé de se développer depuis une quinzaine d'années, au rythme de la courbe d'augmentation continue de la puissance de traitement des processeurs et de celle de stockage, associée à la croissante sophistication algorithmique. Ce qu'aura occasionné l'économie de l'Internet, et le principe majoritaire associé de gratuité à l'origine de son essor planétaire, c'est une gigantesque mémorisation électronique sur des disques durs et des fermes de serveurs, des gestes quotidiens d'individus connectés sans cesse plus nombreux.

Le hasard de l'Histoire aura voulu que les attentats du 11-septembre 2001, aient été commis durant la période de formation encore balbutiante de ces développements technologico-industriels décisifs. Aggression radicalement asymétrique menée contre la première puissance économique et militaire de la planète par une « nébuleuse fuyante », qui aura concouru à ce que l'activité de renseignement se situe plus que jamais aux avant-postes de la politique de défense et de sécurité intérieure, fondée sur la connaissance approfondie du plus grand nombre de personnes, en vue de saisir à l'intérieur d'un plan global et indifférencié tout éventuel projet destructeur en fomentation.

On connaît la collusion militaro-industrielle propre à l'esprit américain (dont la puissance inquiétait jusqu'au président Eisenhower), et qui suppose qu'au nom de la sécurité du pays, une alliance entre armée et entreprises doit se nouer en vue de favoriser l'émergence de puissants dispositifs techniques. Le Patriot Act voté par le Congrès en octobre 2001, aura imposé une nouvelle forme plus ou moins consentie et discrète de partenariat, qui aura permis l'interception de données de tous ordres récoltées par de grandes compagnies privées, générées par la totalité de leurs usagers depuis les cinq continents.

---

«DE TELLES PRATIQUES METTENT  
EN PÉRIL LA VIE PRIVÉE, ENGA-  
GEANT EN TOUTE CONSCIENCE  
SON DEVOIR DE CITOYENS DE LES  
DIVULGUER, MALGRÉ LES RISQUES  
DE POURSUITES ENCOURUES.»

---

Le traçage des communications, des navigations Internet, des achats en ligne, aura constitué depuis une quinzaine d'années la source majoritaire du renseignement américain, et plus largement celui de la plupart des grandes puissances mondiales. Mouvement indéfiniment intensifié, corrélé à la courbe sans cesse croissante de ventes des téléphones portables, smartphones, ordinateurs, tablettes, autant de protocoles interconnectés favorisant la génération exponentielle de données, suivant des volumes abyssaux que le terme de Big Data nomme désormais.

Ce qu'exposent les révélations successives de l'affaire « Prism », c'est moins que la NSA intercepte des données de toutes parts (cela nous le savions au moins depuis la mise à jour réseau Échelon à la fin des années 1980), que l'ampleur abyssale des collectes opérées d'après des mesures et des modalités qui non seulement défient souvent le droit, et qui encore dépassent notre entendement en quelque sorte. Si une conscience éparses à l'égard de ces pratiques se manifestait jusque-là sous diverses formes par des citoyens et des associations, sans rencontrer un écho à la hauteur des enjeux, on peut aujourd'hui tenir les informations révélées par Edward Snowden et relayées par Glenn Greenwald, comme marquant un tournant historique décisif : celui de l'éveil d'une conscience globale décidée à se confronter activement à l'impérieuse nécessité d'encadrer les pratiques de récolte, de conservation et d'usage des données personnelles.

Le premier signe visiblement manifeste renvoie à la récente volonté exprimée par le Brésil – sous l'initiative de sa présidente Dilma Rousseff (suite à ces mêmes révélations) – en association avec des pays « émergents » et les autres membres des BRICS, de modifier les règles de gouvernance de l'Internet actuellement situées sous une nette emprise américaine. Projet qui devrait faire l'objet d'ardentes luttes géopolitiques dans les mois à venir.

---

---

Or, il n'est pas dit qu'un Internet qui impliquerait la Chine, la Russie, ou encore d'autres pays aux régimes plus ou moins liberticides, à l'intérieur d'une instance de régulation d'apparence multipolaire gagnerait en transparence ; on peut gager sans risque d'un effet probablement contraire à terme. À cet égard, l'asile d'Edward Snowden en Russie participe, on le voit bien, d'une entreprise visant à signifier ouvertement de nouveaux rapports de force dans la géopolitique complexe de l'Internet et des données, que d'un souci d'encadrer justement les pratiques des agences de renseignement.

À mon sens, il revient à l'Union Européenne de jouer dès maintenant un rôle déterminant dans la gouvernance de l'Internet et des enjeux induits relatifs aux données personnelles. Si le projet défini en 2000 à Lisbonne, de faire de l'Europe la « première puissance économique de la connaissance », a échoué pour de multiples raisons, il revient peut-être à notre « vieille Europe » d'édifier désormais les bases futures d'un « Web 3.0 », celui capable d'offrir un « environnement numérique responsable et partagé », prioritairement fondé sur la capacité permise à chacun de gérer aisément les informations susceptibles d'être récoltées via ses usages. Il revient encore à L'Europe de marquer des limites, non pas en réaction désabusée à l'égard d'une partie de son retard technologique, mais au nom de sa « maturité démocratique ».

---

---

Bornes qui exigeraient notamment des clauses de consentement soumises aux utilisateurs se limitant à un nombre réduit de chapitres et de signes, de façon à ce que l'accord s'opère en toute conscience de cause. Règlements qui favoriseraient en outre la généralisation de la pratique de l'opt-in au détriment de l'opt-out, soit le fait de ne plus subir des options imposées mais de les cocher de façon volontaire et délibérée, particulièrement celle capitale, relative à la revente des données à des tiers.

Enfin, il revient à L'Europe de s'engager dans la mise en place de politiques publiques destinées à soutenir une « innovation éthique », favorisant l'élaboration de nouveaux modèles industriels soucieux de ne pas monétiser sans fin la mémorisation de nos comportements. L'Open data, soit la mise à disposition de données publiques appelées à être exploitées en vue d'une infinité de services, doit pouvoir représenter le laboratoire actif d'une économie européenne du numérique triplement fondée sur un strict respect du droit, sur l'implication responsable de la puissance publique, et sur la libre entreprise soucieuse de l'intégrité inviolable des personnes.

Outre que cette perspective dégage de nouveaux horizons économiques, elle est de surcroît susceptible d'être reprise sur d'autres territoires, contribuant à fonder une autre « écologie globale », autant consciente des effets néfastes ou de « réchauffement » induits par trop d'excès cumulés, que des vertus potentiellement fructueuses qui se dessinent par le fait d'un écosystème revitalisé par une éthique délibérément et ouvertement partagée.

---

«IL REVIENT À L'EUROPE DE S'ENGAGER DANS LA MISE EN PLACE DE POLITIQUES PUBLIQUES DESTINÉES À SOUTENIR UNE INNOVATION ÉTHIQUE, FAVORISANT L'ÉLABORATION DE NOUVEAUX MODÈLES INDUSTRIELS SOUCIEUX SOUCIEUX DE NE PAS MONÉTISER SANS FIN LA MÉMORISATION DE NOS COMPORTEMENTS.»

